

Programme Stratégique Transversal

2024 - 2030



Préambule

Le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) constitue, conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, un outil de pilotage central de l'action publique locale. Il permet à chaque commune, en début de législature, de donner corps à une vision politique claire et de la traduire en objectifs et projets concrets.

À Comines-Warneton, nous avons fait le choix de construire un P.S.T. ancré dans les réalités locales et orienté vers l'efficacité de l'action publique communale. Cette démarche vise à renforcer la cohérence des politiques menées, à optimiser l'utilisation des ressources et à répondre de manière concrète et pragmatique aux besoins de la population.

Dans un contexte exigeant, marqué par des contraintes budgétaires croissantes, des transitions multiples et des attentes citoyennes toujours plus fortes, notre ambition est de faire de l'administration communale un acteur proactif, capable d'anticiper, d'innover et de s'adapter. Plus que jamais, il s'agit de concilier rigueur de gestion, qualité des services et proximité avec les habitants, en recentrant l'action publique sur l'essentiel : l'intérêt général.

Le P.S.T. 2024-2030 s'inscrit dans cette volonté de continuité et d'amélioration. Il constitue à la fois un cadre structurant pour l'action politique et administrative, et un outil évolutif permettant de s'adapter aux réalités du terrain et aux aléas propres à toute mandature. Comme l'a rappelé le Ministre des Pouvoirs locaux, le P.S.T. n'est pas un document figé, mais bien un instrument souple, appelé à évoluer en fonction des spécificités locales, des moyens disponibles et des facteurs extérieurs.

Les engagements portés dans la déclaration de politique communale constituent le socle de ce programme stratégique. Ils traduisent des priorités fortes pour Comines-Warneton, à savoir :

- 1. Être une Ville où on se sent en sécurité ;**
- 2. Poursuivre une gestion saine des finances communales ;**
- 3. Optimiser les services communaux ;**
- 4. Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale ;**
- 5. Préserver le cadre de vie ;**
- 6. Rationaliser le parc immobilier communal ;**
- 7. Stimuler le développement économique ;**
- 8. Adapter la mobilité à la société ;**
- 9. Promouvoir les loisirs et l'éducation ;**
- 10. Renforcer le travail en supra-communalité ;**
- 11. Consolider la gouvernance locale.**

Ces orientations se déclinent en un ensemble d'actions concrètes présentées dans les pages qui suivent. Elles traduisent la volonté de construire, avec et pour les habitants de Comines-Warneton, un territoire à la fois solidaire, dynamique et résilient.

Le PST 2024-2030 constitue ainsi une véritable feuille de route pour les autorités communales et l'administration. Sa mise en œuvre reposera sur un engagement collectif et sur une capacité constante d'adaptation. Si les défis sont nombreux, notre détermination l'est tout autant : avancer avec lucidité, responsabilité et ambition, au service de l'intérêt général et du bien-être de tous.

Projet n°1.1.1 : Sensibiliser l'autorité locale et défendre notre position particulière

Objectif stratégique O.S. 1 : Être une ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O.1.1 : Maintenir la Zone de Police mono-communale

Description

-Organisation de Collège et de Conseil de Police thématiques de façon annuelle
-Sensibiliser tant en interne qu'en externe sur l'importance du maintien de la zone mono-communale

Volet interne / externe Interne et externe

Incidence budgétaire /

Démarches/ Procédure Organisation des divers Collège et Conseil de Police, fixation d'un ordre du jour, convocation.

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre

Agent traitant + back-up Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Corps de la Police Locale – Madame Marie VANDENBROUCKE (back-up)

Synergies Zone de Police

Projet n°1.1.2 : Evaluer et réaménager les permanences de Warneton et du Bizet

Objectif stratégique O.S.1. : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O.1.1 : Maintenir la zone de police mono-communale

Description

Analyse du fonctionnement actuel des permanences de police de Warneton et du Bizet afin d'en évaluer l'efficacité, l'accessibilité et l'adéquation aux besoins des citoyens afin de réfléchir à un réaménagement organisationnel et/ou logistique permettant d'optimiser l'accueil du public, la répartition des ressources et la qualité du service rendu.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

A déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Zone, et Madame Marie VANDENBROUCKE

Synergies

Zone de Police

Projet n°1.1.3 : Former un chien policier de soutien émotionnel

Objectif stratégique O.S.1. : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O.1.1. : Maintenir la zone de police mono-communale

Description

Les chiens de soutien émotionnel jouent un rôle crucial dans le soutien des victimes dans le cadre de la police. Ils sont formés pour aider à humaniser les situations, faciliter le contact avec les victimes et aider dans la gestion et l'expression des émotions. La présence d'un chien peut avoir un impact positif sur la qualité de vie des personnes accompagnées, en réduisant le stress, l'anxiété et la dépression. Ces chiens sont souvent utilisés lors des auditions de mineurs dans des dossiers familiaux lourds et compliqués, où leur présence peut créer un climat détendu et favoriser la confiance entre les victimes et les enquêteurs.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts de formation à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Zone, et Madame Marie VANDENBROUCKE

Synergies

Zone de Police

Projet n°1.2.1 : Pérenniser une garde postée à la caserne de Warneton

Objectif stratégique

O.S.1. : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel

O.O.1.2 : Maintenir et renforcer le poste avancé de Warneton de la Zone de Secours de Wallonie Picarde

Description

Sensibiliser les pompiers professionnels et volontaires à l'importance de la garde du poste

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

/

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Membres du Conseil de Police

Agent traitant + back-up

Service Sécurité

Synergies

Zone de Secours Wallonie Picarde

Projet n°1.3.1 : Formaliser les collaborations existantes en matière de police

Objectif stratégique

O.S.1 : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel

O.O.1.3. : Collaborer avec les villes et zones avoisinantes, en supra-communalité

Description

Formalisation des diverses collaborations existantes entre notre Zone de Police, la Zone de Police Westhoek ainsi qu'avec la police municipale française. Celles-ci auront pour but de formaliser et d'adapter (voire approfondir) les patrouilles dites mixtes sur le territoire.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer dans les conventions

Démarches/ Procédure

Discussions, négociations sur les termes des conventions
Passage devant le Conseil Communal pour approbation

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Zone, et Madame Marie VANDENBROUCKE

Synergies

Zone de police locale et zones de police avoisinantes

Projet n°1.3.2 : Formaliser les collaborations existantes en matière de secours (pompiers et ambulances)

Objectif stratégique

O.S.1 : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel

O.O.1.3. : Collaborer avec les villes et zones avoisinantes, en supra-communalité

Description

Notre poste de secours de Warneton, partie intégrante de la zone de secours de Wallonie picarde, est géographiquement isolé du reste du territoire wallon. Notre territoire communal est entouré par la « Hulpverleningzone Westhoek » côté flamand et le « SDIS Nord » côté français. Inévitablement, dans le cadre du principe de « l'aide adéquate la plus rapide (AA+R) » et des conventions existantes, des interventions de ces zones sur notre territoire, sont communes.

Comines-Warneton doit renforcer ces conventions et s'assurer de la pérennité de ces interventions, pour garantir la sécurité de la population locale.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer dans les conventions

Démarches/ Procédure

Discussions, négociations sur les termes des conventions
Passage devant le Conseil Communal pour approbation

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Sécurité

Synergies

Synergies avec la Flandre et la France

Projet n°1.3.3 : Renforcer l'équipe de pompiers et ambulanciers volontaires

Objectif stratégique

O.S.1 : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel

O.O.1.3. : Collaborer avec les villes et zones avoisinantes, en supra-communalité

Description

Notre zone de secours Wallonie picarde fonctionne avec des pompiers/ambulanciers professionnels et volontaires. Il convient d'augmenter la part de volontaires, pour assurer une garde 24/7 efficace du poste de secours de Warneton.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Publicité, campagnes de recrutement, facilités d'accès vers l'école de Jurbise, etc.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Sécurité

Synergies

Synergies avec les villes voisines

Projet n°1.4.1 : Continuer à développer le plan caméras

Objectif stratégique O.S.1 : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O.1.4. : Combattre les trafics en tous genres

Description

Evaluer le plan caméras déjà en place et poursuivre le développement de celui-ci en identifiant les zones à risques, les zones sensibles afin d'instaurer un effet dissuasif et améliorer le sentiment de sécurité des citoyens

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement et selon le nombre de caméras supplémentaires à installer

Démarches/ Procédure

- 1) Définir les zones sensibles et les comportements infractionnels les plus fréquents
- 2) Faire valider la pertinence des caméras par les autorités
- 3) Marché public pour l'acquisition de nouvelles caméras
- 4) Installation

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Zone, et Madame Marie VANDENBROUCKE

Synergies

Zone de police locale

Projet n°1.4.2 : Aménager les espaces publics pour plus de surveillance sociale

Objectif stratégique O.S.1 : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O.1.4. : Combattre les trafics en tous genres

Description

Le but de ce projet consiste à réaliser des aménagements favorisant la surveillance naturelle (notamment par une attention portée sur la luminosité, la plantation d'arbres, la diminution d'angles morts, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement selon les aménagements

Démarches/ Procédure

- 1) Définir les zones sensibles de l'entité dans un premier temps
- 2) Etudier les différents points diminuant la surveillance naturelle
- 3) Elaborer un plan d'actions pour y remédier
- 4) Réaliser les aménagements adéquats

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Services Sécurité, Urbanisme et travaux

Synergies

Zone de police locale

Projet n°1.4.3. : Augmenter la présence et la visibilité des agents sur le terrain

Objectif stratégique O.S. 1 : Être une ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.O 1.4 : Combattre les trafics en tous genre

Description

Analyser les différentes plaintes et interventions de la police locale, des gardiens de la paix ainsi que des agents constatateurs environnementaux et relever les endroits et moments où les comportements problématiques sont le plus relevés.

Fixer un calendrier afin d'augmenter la présence des agents sur le terrain dans un but de dissuasion.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire /

Démarches/ Procédure Étude à effectuer afin de recenser les comportements problématiques, élaborer des plannings de ronde systématique

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre

Agent traitant + back-up Monsieur Sébastien DAUCHY, Chef de Corps de la Police Locale

Synergies Zone de Police

Projet n°1.4.4 : Évaluer et réactiver les PLP

Objectif stratégique O.S.1. : Être une Ville où on se sent en sécurité

Objectif opérationnel O.S.1.4. : Combattre les trafics en tous genres

Description

Analyse de l'état actuel des Partenariats Locaux de Prévention (PLP), en identifiant leurs forces, leurs faiblesses et les raisons d'un éventuel essoufflement. Sur cette base, il vise à relancer et dynamiser ces dispositifs en renforçant l'implication des citoyens, en améliorant la communication et en adaptant leur fonctionnement aux réalités locales afin de favoriser la prévention et la sécurité au sein des quartiers.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Démarches à fixer après analyse

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame la Bourgmestre ayant notamment la Sécurité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Services de police locale

Synergies

Zone de Police

Projet n°2.1.1 : Évaluer périodiquement la consommation énergétique des bâtiments

Objectif stratégique

O.S. 2 : Poursuivre une gestion saine des finances communales

Objectif opérationnel

O.O. 2.1. : Maintenir un cap financier sain et soutenable face aux enjeux à venir

Description

Fixer un planning de relevés des consommations énergétiques des différents bâtiments communaux – tant ceux utilisés par l'administration que ceux mis à disposition.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Incidence au service ordinaire (frais de fonctionnement)
Incidence éventuelle au service extraordinaire (équipement des bâtiments de systèmes de contrôle)

Démarches/ Procédure

Planning à déterminer et à suivre
Réflexion quant à l'équipement des bâtiments

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Thomas DUTHOIS, Responsable des bâtiments communaux (service technique) et service environnement.

Synergies

Projet n° 2.1.2. : Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments

Objectif stratégique

O.S.2. : Poursuivre une gestion saine des finances communales

Objectif opérationnel

O.O.2.1 : Maintenir un cap financier sain et soutenable face aux enjeux à venir

Description

Elaboration concertée d'une stratégie immobilière globale à long terme, permettant de cibler et de classer les bâtiments communaux (non résidentiels) devant être prioritairement rénovés (ou vendus).

Poursuivre les travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du parc immobilier communal non résidentiel, afin de tendre vers une réduction minimum de :

- 16% à l'horizon 2030
 - 26% à l'horizon 2033
 - zéro émission à l'horizon 2050
- (année de référence : 2020)

et ainsi se mettre en conformité avec les objectifs PEB imposés par le Gouvernement Wallon et l'U.E.

Poursuivre la décarbonation progressive des besoins en chauffage, en eau chaude sanitaire. Supprimer progressivement l'usage des combustibles fossiles (gaz, mazout, propane)

Recourir majoritairement aux pompes à chaleur (selon étude préalable)

Limiter au stricte nécessaire, l'usage du refroidissement actif dans les bâtiments en favorisant prioritairement les modes de protection passifs.

Poursuivre ou compléter les installations de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments prioritaires ou sur ceux ne pouvant faire l'objet d'une rénovation énergétique importante (bâtiments classés, pastillés,..)

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Coûts estimés des ouvrages : 2.500.000 € HTVA
(période 2025 – 2030)
Subvention UREBA : 75% sur coûts éligibles uniquement.

Démarches/ Procédure

Planification des travaux, lancement de marchés publics (prévision des crédits budgétaires, passage en Collège et Conseil, ...), demandes de subventions, ...

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine et les Travaux Subsidés dans ses attributions.

**Agent traitant +
back-up**

J.B. Verschaeve.
Back-up : Service énergie, environnement, techniques,
administratif.

Synergies

SPW, UVCW, Facilitateurs mandatés par SPW.

Projet n° 2.2.1 : Mettre à jour les revenus cadastraux en partenariat avec les services provinciaux

Objectif stratégique O.S.2 : Poursuivre une gestion saine des finances communales

Objectif opérationnel O.O.2.2 : Maintenir une fiscalité communale raisonnable, juste et équitable

Description

Le revenu cadastral des biens est évalué par le S.P.F. – Mesures et Evaluations, sur base à la fois de la superficie des terrains et des constructions mais aussi de leurs aménagements, fonctions et confort.

A l'heure actuelle, les données permettant un calcul juste de ces revenus ne sont pas à jour pour de nombreux biens : par exemple certaines maisons sont connues comme modeste parce que des travaux de confort n'ont pas été déclarés (salle de bain, chauffage central, ...)

Le travail avec les services provinciaux consisterait à faire intervenir un indicateur-expert qui fera un travail de terrain pour mettre à jour ces informations.

En pratique, cela fera en sorte que chaque citoyen propriétaire participera de manière juste et équitable aux finances communales en payant une taxe correspondant à l'état réel de son bien.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidences en termes de dépenses : intervention d'un indicateur-expert.
En termes de recettes : les termes de collaboration avec les services provinciaux sont à définir mais l'action entraînera une entrée considérable au niveau de la part communale du précompte immobilier annuel.

Démarches/ Procédure

- Établir une convention de partenariat avec les services provinciaux
- Mettre en place une collaboration étroite avec le service urbanisme et le service logement pour collecter les informations

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Urbanisme dans ses attributions.

Agent traitant + back-up Françoise DECLERCQ, Aline TIMPERMAN

Synergies Services provinciaux
SPF Mesures et Evaluations

Projet n°2.2.2. : Vérifier les résidences effectives sur le territoire

Objectif stratégique	O.S.2 : poursuivre une gestion saine des finances communales
Objectif opérationnel	O.O.2.2. : Maintenir une fiscalité communale, raisonnable, juste et équitable

Description

Le but est de procéder à la vérification des résidences principales effectives sur l'entité et de mettre à jour le registre de la population selon les données récoltées

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence éventuelle sur le service ordinaire (inscription, radiation, ...) : impact sur les recettes communales

Démarches/ Procédure

Contrôle des résidences par les agents de quartier, mise en conformité du registre de la population, ...

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre

Agent traitant + back-up

Agents de quartier et service population

Synergies

C.P.A.S., Zone de Police

Projet n° 2.3.1. : Désigner, par service, un agent responsable de prospecter et introduire des dossiers de subventions

Objectif stratégique

O.S. 2 : Poursuivre une gestion saine des finances communales

Objectif opérationnel

O.O. 2.3. : Optimiser les investissements subventionnés et les rendre plus durables

Description

Ce projet consiste à désigner, au sein de chaque service, un agent référent chargé d'identifier les opportunités de subventions et d'en assurer le suivi. Cet agent aura pour mission de prospecter activement les dispositifs de financement disponibles, d'informer son service des appels à projets pertinents et de relier éventuellement celui-ci avec un projet prévu au P.S.T. et ce, afin de mobiliser les possibilités de financements externes.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Incidence éventuelle en termes de recettes extraordinaires.

Démarches/ Procédure

Charger chaque chef de service de désigner un agent responsable de prospecter les possibilités de subventions. Soumettre – pour accord – la candidature de la Ville au Collège des Bourgmestre et Echevins.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Synergies

Projet n°2.3.2 : Remettre en place une cellule de développement rural

Objectif stratégique

O.S. 2 : Poursuivre une gestion saine des finances communales

Objectif opérationnel

O.O.2.3. : Optimiser les investissements subventionnés et les rendre plus durable

Description

Mettre en place une nouvelle cellule de développement durable en vue d'initier des projets dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.)

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Subside P.C.D.R.

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Service de la Direction Générale (Monsieur Matthieu WULSTECKE) et le Service Environnement

Synergies

Projet n°3.1.1 : Construire un nouveau dépôt communal central à Warneton

Objectif stratégique

O.S. 3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.1. : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Construction d'un nouveau dépôt communal pour le service technique qui centralisera les différents services actuellement dispersés.

L'objectif est d'optimiser la gestion des infrastructures et les conditions de travail du personnel.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire

Démarches/ Procédure

Marché public de service à lancer en vu de la désignation d'un auteur de projet (permis, ...), marché public de travaux.

Responsable(s) politique(s) du projet

Conseil Communal

Agent traitant + back-up

Direction Générale en collaboration avec le Service Technique.

Synergies

Projet n°3.1.2. : Rénover et mettre en conformité le bâtiment situé au n°2 rue de Warneton à 7780 Comines

Objectif stratégique

O.S.3. Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O. 3.1. Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

L'objectif est de mettre aux normes et d'étendre l'Hôtel de Ville de Comines en vue de sa transformation en véritable pôle administratif et les opportunités consécutives de l'appel à projet exceptionnel « UREBA 2022 » pour la rénovation énergétique des bâtiments et de la vente d'une habitation de type « Maison de Maître » voisine de l'Hôtel de Ville (et qui présente des caractéristiques architecturales similaires) ont été saisies en vue de permettre une réorganisation des services et des équipements.

Le bâtiment principal de Hôtel de Ville de Comines fera l'objet prochainement de travaux de rénovation énergétique et de réaménagement (murs extérieurs et toitures, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une ventilation, rénovation de l'installation électrique, des sanitaires, des sols et réagencement des locaux).

Ces travaux ne peuvent être exécutés sans libérer préalablement et complètement les lieux. A cet effet, la Ville a pu procéder rapidement à l'acquisition du bâtiment voisin sis 2 rue de Warneton en vue de l'annexer au bâtiment principal et d'y installer plusieurs services de manière définitive.

A l'issue du chantier de l'Hôtel de Ville, les services concernés pourront réinvestir les lieux (prévision : fin 2026).

Si des travaux d'adaptation ont été réalisés au sein de l'annexe 2 rue de Warneton pour pallier le manque de locaux pendant et après les travaux du bâtiment principal (électricité, réseau, peintures, revêtement de sol, accessibilité...), cette construction devra faire l'objet d'une rénovation complète (structure et aménagements intérieurs) à l'issue du chantier du bâtiment principal.

L'Architecte communale, auteur de projet, est chargée de repenser les lieux selon les besoins des services y installés et de veiller à leur conformité en termes d'accessibilité, de sécurité-incendie et d'équipements pour un bâtiment administratif public, en parfaite adéquation avec les bâtiments principal et annexes (connexions, accueil, salle d'attente, signalétique, etc.)

Volet interne / externe

Interne et externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire (après rénovation du bâtiment principal donc pas avant 2027).
Estimation : à définir ultérieurement

Démarches/ Procédure

Phasage

1. Esquisse
2. Avant-projet
3. Le cas échéant, demande de subvention
4. Permis d'Urbanisme
5. Projet

- 6. Marché public de travaux/fournitures
- 7. Déménagement temporaire des services
- 8. Mise en œuvre des travaux et finitions
- 9. Réinstallation des services

**Responsable(s)
politique(s) du projet**

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment les Travaux dans leurs attributions.

**Agent traitant +
back-up**

Madame Isabelle DELFORGE, Architecte Communale
Service de la Direction Générale.

Synergies

Projet n°3.1.3 : Poursuivre le renouvellement du matériel communal (flotte de véhicules, EPI, EPC, outils divers) selon les besoins des services

Objectif stratégique O.S.3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel O.O.3.1 : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Effectuer un inventaire du matériel communal par service et étudier l'opportunité de nouvelles acquisitions et ce, en concertation avec le Conseiller en Prévention.

Contrôler l'état et l'utilisation des EPI et EPC

Volet interne / externe Interne

Incidence budgétaire Estimation ultérieure des coûts selon les cas.

Démarches/ Procédure Collaboration entre les responsables des secteurs techniques et le conseiller en prévention

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant le Personnel dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up Philip Verschuere, Service du personnel, responsables de secteurs.

Synergies

Projet 3.1.4 : Développer le système de contrôle du patrimoine communal (caméras, véhicules, carburant, matériel, ...)

Objectif stratégique O.S.3 : Optimaliser les services communaux

Objectif opérationnel O.O. 3.1 : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel

Description

Installation et mise en route de caméras dans le dépôt communal de Warneton afin de prévenir le vol de matériel communal.

Equipped d'un système de géolocalisation des véhicules communaux en vue d'optimiser la gestion des déplacements professionnels.

Volet interne / externe Volet interne

Incidence budgétaire Incidences budgétaires tant à l'extraordinaire (acquisition du matériel) qu'à l'ordinaire (maintenance, logiciels, ...)

Démarches/ Procédure Acquisition du matériel nécessaire via marché public.
Modification du règlement de travail après concertation syndicale.

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre et Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins, ayant notamment le Personnel dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up Laura LEMOINE, service juridique.
Back-up : service des ressources humaines

Synergies Zone de police

Projet n°3.1.5 : Valoriser le travail du personnel communal

Objectif stratégique

O.S. 3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.1. : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

- Diffusion d'une newsletter interne mensuelle (communication des diverses réalisations des services, arrivées et départs des agents, ...)
- Présentation externe des services communaux par différents biais (réseaux sociaux, Vivre à Comines-Warneton, mise en évidence lors des Conseils Communaux, ...)
- Envoyer une carte de félicitations lors d'anniversaires professionnels et mettre les agents en évidence (cérémonie des vœux/Saint-Eloi).

Volet interne / externe

Volet interne et externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'ordinaire (achats de cartes, de cadeaux, ...)

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Cabinet de Madame la Bourgmestre, service communication et GRH

Synergies

Projet n°3.1.6 : Améliorer la communication interservices

Objectif stratégique

O.S. 3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O. 3.1 : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Organiser davantage d'activités de type « team-building » afin de renforcer la cohésion des équipes et la bienveillance entre collègues. Les activités envisagées sont :

- l'organisation de balades par quartier afin de faire découvrir le travail des collègues ;
- des après-midi « vie ma vie » (le mardi ou jeudi – lors des heures de fermeture de l'administration communale de Comines notamment) et des échanges interservices.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Pas d'incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Organisation des activités, demande de participation des membres du personnel, fixation d'un calendrier.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, Monsieur Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins, ayant notamment le Personnel dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up

Service GRH

Synergies

Projet n°3.1.7 : Poursuivre la mise en œuvre de l'audit réalisé par Cohezio

Objectif stratégique

O.S.3 : Optimaliser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.1. : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Suite à l'audit réalisé par Cohezio, le projet consiste à améliorer concrètement les conditions de travail, de réduire les risques psychosociaux et de renforcer le bien-être global au sein de l'organisation.

Les actions seront définies en concertation avec les travailleurs et intégrées dans un plan structuré, permettant un suivi régulier des progrès et une adaptation continue des mesures.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Les démarches dépendront du type d'actions mis en place

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Service GRH et Conseiller en Prévention

Synergies

Projet n°3.1.8 : Mettre à jour régulièrement l'organigramme

Objectif stratégique

O.S.3 : Optimaliser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.1. : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Effectuer une actualisation trimestrielle des organigrammes tant du service technique que du service administratif (nouveaux arrivants, départs en pension, ...)

Communication systématique des divers organigrammes aux membres du personnel.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Pas d'incidence sur la mise à jour des documents.
Incidence à l'ordinaire en cas de de départs ou d'engagements.

Démarches/ Procédure

Consultation des différents chefs de services/de secteurs pour connaître les mises à jours utiles, passage devant le Collège des Bourgmestre et Échevins pour approbation.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, Monsieur Philippe MOUTON et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevins, ayant notamment le Personnel dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service GRH

Synergies

Projet n°3.1.9. : Déterminer un plan de formation du personnel

Objectif stratégique

O.S.3. : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.1. : Améliorer les conditions de travail des membres du personnel (bâtiment, équipement, sécurité, politique du bien-être, ...)

Description

Élaborer un plan de formation tant pour le service technique (notamment concernant l'utilisation de machines, d'outils en toute sécurité) que pour le service administratif (approfondissement des connaissances administratives, familiarisation avec les nouvelles réglementations, etc).

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Incidence sur le budget ordinaire
Coûts de formation à déterminer ultérieurement
U.P à utiliser le cas échéant.

Démarches/ Procédure

Elaboration d'un plan de formation par service/par agents.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, Monsieur Philippe MOUTON et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevins, ayant le Personnel dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service GRH
Monsieur Philip VERSCHUERE, Conseiller en Prévention

Synergies

Projet n°3.2.1 : Poursuivre les recrutements ciblés

Objectif stratégique **O.S.3 : Optimiser les services communaux**

Objectif opérationnel **O.O.3.2. : Poursuivre les recrutements ciblés et optimiser les réaffectations**

Description

Face au contexte financier actuel et la réforme APE, il deviendra difficile d'envisager un remplacement systématique lors d'un départ (volontaire ou suite à une prise de pension). Il sera donc opportun de cibler et de déterminer les profils pour lesquels un recrutement est inévitable et de réfléchir à des alternatives pour d'autres.

Volet interne / externe Volet interne

Incidence budgétaire Incidence au service ordinaire

Démarches/ Procédure Poursuite des commissions de sélection pour les recrutements, Formation éventuelle des agents afin de développer leur polyvalence, ...

Responsable(s) politique(s) du projet Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up Service GRH

Synergies

Projet n°3.2.2 : Optimiser les réaffectations

Objectif stratégique O.S.3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel O.O.3.2. : Poursuivre les recrutements ciblés et optimiser les réaffectations

Description

L'évolution de la société, des métiers et des besoins impose une grande flexibilité aux communes. Le but de ce projet est réaffecter, selon les besoins de l'administration, les membres du personnel ayant notamment des restrictions médicales (via des formations adéquates et la valorisation des talents des agents).

Volet interne / externe Volet interne

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à l'ordinaire (dépense de personnel)

Démarches/ Procédure Evaluation des besoins, synthèse des diverses restrictions médicales des membres du personnel, formations éventuelles, ...

Responsable(s) politique(s) du projet Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up Service GRH

Synergies

Projet n°3.3.1. : Poursuivre l'accompagnement des trajets de réintégration

Objectif stratégique **O.S.3 : Optimaliser les services communaux**

Objectif opérationnel **O.O.3.3. : Prioriser les missions communales imposées par les autorités supérieures**

Description

Mettre en place, au niveau local, la politique voulue par le Gouvernement Fédéral de réintégrer les malades de longue durée.

Volet interne / externe Volet interne

Incidence budgétaire Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire mais aides éventuelles à solliciter auprès de l'AVIQ.

Démarches/ Procédure Collaboration entre les responsables de secteurs ou de pôles, le conseiller en prévention, la médecine du travail, ...

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, et Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins, ayant le Personnel dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Service du personnel et Conseiller en Prévention

Synergies Synergies possibles avec le C.P.A.S. et les A.S.B.L..

Projet n°3.3.2 : Poursuivre l'accompagnement des articles 60, en partenariat avec le C.P.A.S..

Objectif stratégique

O.S.3 : Optimaliser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.3. : Prioriser les missions communales imposées par les autorités supérieures

Description

Poursuivre le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires des articles 60 en partenariat avec le C.P.A.S., afin de favoriser leur insertion professionnelle et le développement de leurs compétences.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Incidence à l'ordinaire

Démarches/ Procédure

Collaboration entre le C.P.A.S. et les services communaux, Accord du Collège des Bourgmestre et Échevins

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Service GRH en collaboration avec les divers services administratif et technique

Synergies

C.P.A.S.

Projet n°3.4.1 : Mettre en place des formations internes

Objectif stratégique O.S.3 : Optimaliser les services communaux

Objectif opérationnel O.O.3.4 : Moderniser et digitaliser les démarches administratives et les outils de travail quotidien des agents communaux et des élus

Description

Organisation de formations en interne afin de familiariser le personnel aux divers outils informatiques notamment (facilitation du travail, gain de temps, ...)

Volet interne / externe Volet interne

Incidence budgétaire Incidence à l'ordinaire (coûts à déterminer ultérieurement selon les formations).

Démarches/ Procédure Fixation d'un calendrier de formation selon les outils et la disponibilité des formateurs.

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Jean-Jacques PIETERS et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevins ayant notamment la Digitalisation dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up Service informatique

Synergies C.P.A.S., Zone de Police.

Projet n°3.4.2 : Poursuivre les processus de dématérialisation

Objectif stratégique

O.S. 3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.4. : Moderniser et digitaliser les démarches administratives et les outils de travail quotidien des agents communaux et des élus

Description

Poursuivre et étudier les possibilités de dématérialisation :

- dématérialisation des permis d'urbanisme (via un projet pilote initié par la Région Wallonne ;
- étudier les pistes d'amélioration du e-guichet ;
- étudier la possibilité de dématérialiser certains courriers ;
- ...

Volet interne / externe

Volet interne et externe

Incidence budgétaire

Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Jean-Jacques PIETERS et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevins ayant notamment la Digitalisation dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up

Service informatique – en collaboration avec les services concernés (service urbanisme, service courriers, ...)

Synergies

Projet n°3.4.3 : Définir des modèles de supports communs à l'ensemble des services

Objectif stratégique

O.S.3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.4. : Moderniser et digitaliser les démarches administratives et les outils de travail quotidien des agents communaux et des élus

Description

Élaborer des modèles de documents (courriers, délibérations, ...) afin de faciliter le travail des agents et d'harmoniser les documents sortants de l'administration.

Volet interne / externe

Volet interne

Incidence budgétaire

Pas d'incidence à priori.

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Jean-Jacques PIETERS et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevins ayant notamment la Digitalisation dans leurs attributions.

Agent traitant + back-up

Direction Générale

Synergies

Projet n°3.5.1 : Développer des outils adaptés à notre situation (écrans, newsletter mensuelle, etc)

Objectif stratégique

O.S.3. : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel

O.O.3.5. : Renforcer la communication interne (interservices)° et externe

Description

L'objectif est d'améliorer la diffusion des informations vers les citoyens, d'en accroître la visibilité et d'assurer une communication plus claire, régulière et accessible grâce à des outils existants ou nouveaux.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement.

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Communication

Synergies

Projet n°3.5.2 : Créer une cellule « communication » interservices pour améliorer la communication externe

Objectif stratégique O.S.3. : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel O.O.3.5. : Renforcer la communication interne (interservices)° et externe

Description

Créer une cellule « communication » transversale qui aura pour objectif d'harmoniser les messages, d'améliorer la circulation de l'information entre services et de renforcer la cohérence, la visibilité et l'efficacité des communications à destination des citoyens.

Volet interne / externe Volet interne et externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire à priori.

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Communication – Cabinet de Madame la Bourgmestre

Synergies

Projet n°3.5.3 : Multiplier les supports pour toucher toute la population

Objectif stratégique O.S. 3 : Optimiser les services communaux

Objectif opérationnel O.O.3.5. : Renforcer la communication interne (interservices) et externe

Description

Elaborer des supports pertinents pour les différentes catégories de population (supports électroniques, supports papier, ...)

Redynamiser et actualiser les supports existants – notamment le site internet de la Ville.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire À déterminer ultérieurement.

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up Lorenzo ALTIMARI (service communication)

Synergies

Projet n°4.1.1 : Réaliser un master plan d'accessibilité physique des bâtiments et services (PMR, familles, consultation de documents, horaires d'ouverture en fonction des besoins de la population, etc)

Objectif stratégique O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.1 : Améliorer l'accessibilité des services et bâtiments aux citoyens

Description

Le projet consiste à élaborer un master plan d'accessibilité physique des bâtiments et des services, afin de garantir un accès équitable et inclusif pour l'ensemble de la population. Il vise notamment à améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR), des familles et de tous les usagers, en évaluant et en adaptant les infrastructures existantes (accès, circulation, signalétique, équipements).

Le plan inclura également une réflexion sur l'organisation des services, comme les modalités de consultation des documents, l'aménagement des espaces d'accueil et l'adaptation des horaires d'ouverture en fonction des besoins réels des publics. L'objectif est de proposer une vision stratégique et des actions concrètes pour rendre les bâtiments et les services plus accessibles, fonctionnels et inclusifs.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à déterminer ultérieurement en fonction des actions concrètes qui seront mises en place

Démarches/ Procédure Recenser les différents accès des citoyens au service public

Responsable(s) politique(s) du projet Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up Direction Générale

Synergies

Projet n°4.1.2. : Digitaliser les démarches administratives à destination des citoyens

Objectif stratégique O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.1. : Améliorer l'accessibilité des services et bâtiments aux citoyens

Description

Mise en place du service e-guichet de CIVADIS permettant la délivrance automatique de certains documents.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement (achat du logiciel, maintenance, ...)

Démarches/ Procédure Prévoir les crédits nécessaires à l'achat du logiciel, mettre en place le logiciel et informer la population de son utilisation

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre

Agent traitant + back-up Services population-Etat civil-Etrangers

Synergies

Projet n°4.1.3. : Créer des lieux conviviaux dans les centres des villages

Objectif stratégique O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.1. : Améliorer l'accessibilité des services et bâtiments aux citoyens

Description

Renforcer la cohésion sociale par la création de lieux conviviaux dans les centres des villages et ouvrir ces lieux une fois par semaine

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions

Agent traitant + back-up Plan de Cohésion Sociale

Synergies

Projet n°4.1.4. : Prévoir des toilettes publiques dans les centres urbains

Objectif stratégique O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.1. : Améliorer l'accessibilité des services et bâtiments aux citoyens

Description

Amélioration du confort et de l'accueil des usagers dans les centres urbains par l'installation de toilettes publiques

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement selon le nombre de toilettes publiques à installer

Démarches/ Procédure Définition des lieux
Marchés de travaux/travaux en régie communale (impétrants, ...)

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Espace Public dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale

Synergies

Projet n°4.2.1 : Adopter un Plan de Cohésion Sociale (PCS) en adéquation avec les priorités fixées par la Région Wallonne

Objectif stratégique	O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

L'objectif est de maintenir le plan actuel du Plan de Cohésion Sociale jusqu'à la fin de l'année 2026 dans l'attente des directives pour la rédaction du prochain Plan de Cohésion Sociale pour 2027-2031. Ce plan sera rédigé sur bases de l'analyse des besoins du territoire. Cette analyse sera basée sur le retour des partenaires du Plan de Cohésion Sociale comme des citoyens. Les politiques locaux pourront ensuite priorisés les actions à mener dans le prochain Plan en tenant compte de l'analyse des besoins, des directives du ministre des Affaires Sociales.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence sur le budget en termes de dépenses (actions mises en place dans le cadre du P.C.S.) et en termes de recettes (subside).

Démarches/ Procédure

Appel à projet à compléter, Accord du Conseil Communal, accord du Gouvernement

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Madame Anne-Sophie CNEUDT, Cheffe de projets du Plan de Cohésion Sociale

Synergies

Partenaires du Plan de Cohésion Sociale : C.P.A.S., Zone de Police, Amo, MJ Carpe Diem, la Source, l'Oasis, la régie des quartiers, le CCCW, Bibliolys, Agisc, Jeunes à votre service, l'Observatoire de la sante, le Clps-Ho, Lysco, le planning familial, la société des médecins généralistes, la maison médicale, la Cahu, le SAPV, les PMS, l'ONE, la maison de l'emploi, le Siep, Infor Jeunes, l'ADL, ...

Projet n°4.2.2. : Développer un service d'aide administrative communale pour les personnes isolées et en impossibilité totale de se déplacer (S.A.M)

Objectif stratégique O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Mise en place du service d'aide administrative communale à domicile :

- Fabrication et délivrance des cartes d'identités
- Demande pension, handicap etc.

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire 6500 €HTVA station KIT MOBIO-budget aînés
Abonnement annuel-ville

Démarches/ Procédure Critères à déterminer pour bénéficier du service
Achat du matériel nécessaire
Informar la population

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Aînés dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Cassandra VANHOVE et Leslie VANDAELE

Synergies C.P.A.S

Projet n°4.2.3. : Étudier la possibilité de créer un numéro « Allô Séniors » pour rompre la solitude

Objectif stratégique

O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel

O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Analyser l'hypothèse et l'utilité de créer un numéro « Allô Séniors » (consultation des aînés). Ce numéro aurait pour but d'offrir une oreille attentive aux aînés souffrant de solitude et de pouvoir éventuellement les renvoyer vers des services adéquats (C.P.A.S., aides sociales, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts d'ouverture d'une ligne téléphonique
Coûts de personnel

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Aînés dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Mesdames Cassandra VANHOVE et Leslie VANDAELE

Synergies

C.P.A.S.

Projet n°4.2.4. : Organiser des évènements et conférences thématiques pour tous les publics

Objectif stratégique

O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel

O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Organiser différentes rencontres afin d'informer le citoyen sur différents sujets (histoire locale, patois, sommeil, alimentation, cyberharcèlement, harcèlement scolaire, dangers des écrans, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement en fonction des évènements organisés

Démarches/ Procédure

Fixation des diverses thématiques et agenda,
Prise de contacts avec les intervenants éventuels

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Madame Anne-Sophie CNEUDT, Cheffe de projet P.C.S.

Synergies

C.P.A.S.

Projet n°4.2.5. : Poursuivre le plan « aires de jeux »

<u>Objectif stratégique</u>	O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
<u>Objectif opérationnel</u>	O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Faire un état des lieux des différentes plaines de jeux de l'entité, analyser les possibilités d'amélioration (achat de nouveaux jeux, suppression de modules obsolètes) en tenant compte de la réglementation applicable et particulièrement de la sécurité.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Analyse – au cas par cas – des différentes aires de jeux, Plan d'actions à élaborer

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Jeunesse dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Monsieur Philip VERSCHUERE, Conseiller en Prévention
Monsieur Jérôme OOGHE, responsable de secteur (service infrastructures et plaines de jeux)

Synergies

Projet n°4.2.6. : Faciliter l'organisation des fêtes de quartier/de voisins

<u>Objectif stratégique</u>	O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
<u>Objectif opérationnel</u>	O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Créer un pack « fête des voisins » et en faire la promotion.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Fixer le contenu du pack

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Vie de quartiers dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Synergies

Projet n°4.2.7. : Adapter nos salles communales aux familles

<u>Objectif stratégique</u>	O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
<u>Objectif opérationnel</u>	O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Rendre les salles communales plus accueillantes et fonctionnelles pour les familles en aménageant des espaces adaptés, tels que des coins d'allaitement, des tables à langer et d'autres équipements facilitant la présence des parents avec jeunes enfants.

Volet interne / externe	Volet externe
--------------------------------	---------------

Incidence budgétaire	Coûts à déterminer ultérieurement en fonction du matériel à acquérir
-----------------------------	--

Démarches/ Procédure	
-----------------------------	--

Responsable(s) politique(s) du projet	Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Petite Enfance dans ses attributions et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions.
--	--

Agent traitant + back-up	
---------------------------------	--

Synergies	O.N.E.
------------------	--------

Projet n°4.2.8. : Étoffer l'offre de stages et activités de vacances

<u>Objectif stratégique</u>	O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
<u>Objectif opérationnel</u>	O.O.4.2. : Valoriser les individus, malgré les différences, et les familles (enfance, jeunesse, aînés,) par des actions ciblées et adaptées à notre territoire

Description

Repenser la diversité des offres de stages et d'activités de vacances en prenant en compte les différents types de publics (enfants, adolescents, ...) et la particularité de notre territoire (et tenir compte des différences des congés scolaires wallons/flamands).

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement en fonction des activités organisées

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Jeunesse dans ses attributions et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Service A.T.L.

Synergies

Projet n°4.3.1 : Formaliser la rencontre annuelle avec les associations

Objectif stratégique **O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale**

Objectif opérationnel **O.O.4.3. : Continuer à soutenir le bénévolat et les associations locales**

Description

Organiser périodiquement la rencontre annuelle sous forme de petit-déjeuner des associations.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence sur le service ordinaire (frais de fonctionnement)

Démarches/ Procédure Rédiger un répertoire des associations et l'actualiser
Invitation à lancer auprès des associations,
Préparer la rencontre

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Synergies S.I.D.E.C.

Projet n°4.3.2 : Mettre à disposition de l'associatif des locaux et matériaux

Objectif stratégique O.S.4. : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.3. . Continuer à soutenir le bénévolat et les associations locales

Description

Continuer à apporter de l'aide aux associations locales en termes de matériel et de locaux.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

À déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Octroi par le Collège des Bourgmestre et Échevins des aides sollicitées

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Service réception-prêt de matériel-occupation de salles en collaboration du service technique

Synergies

Projet n°4.3.3 : Modaliser l'octroi et le contrôle des subventions aux associations

Objectif stratégique O.S. 4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale

Objectif opérationnel O.O.4.3. : Continuer à soutenir le bénévolat et les associations locales

Description

Formaliser – sous forme de « contrat de gestion » - l'octroi des subventions aux associations (modalités et conditions d'octroi, remise de pièces justificatives, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire au service ordinaire (dépenses de transfert).

Démarches/ Procédure

Discussions avec les associations, formalisation des conventions, passage devant le Conseil Communal

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances et l'Associatif dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale et Service Finances

Synergies

...

Projet n°4.3.4 : Obtenir la labellisation de « commune volontaire »

Objectif stratégique	O.S.4 : Encourager la citoyenneté et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	O.O.4.3. : Continuer à soutenir le bénévolat et les associations locales

Description

Obtenir le label « commune volontaire » - émanant de la Plateforme francophone du Volontariat – témoignant de l'engagement actif de la commune à promouvoir et faciliter le bénévolat au sein de son territoire.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Pas d'incidence financière connue

Démarches/ Procédure

Recherche des critères à remplir pour obtenir le label (3 sur 9)
Plans d'actions à élaborer

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions, et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les P.C.S. dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Madame Anne-Sophie CNEUDT, Cheffe de projet P.C.S.

Synergies

Projet n°5.1.1 : Poursuivre la protection des zones agricoles au plan de secteur et le modèle agricole local et familial

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.1. : Développer des espaces verts polyvalents, décentralisés et citoyens

Description

Limitation de la pression foncière et l'urbanisation afin de garantir le maintien des terres agricoles et de favoriser une agriculture de proximité, respectueuse du territoire et de ses acteurs.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Pas d'incidence financière à priori

Démarches/ Procédure

Analyse approfondie de chaque demande d'urbanisme relative à la réalisation d'un projet non conforme à la zone agricole telle que reprise au plan de secteur

Responsable(s) politique(s) du projet

Collège des Bourgmestre et Échevins

Agent traitant + back-up

Service Urbanisme

Synergies

Projet n°5.1.2 : Adapter le Parc des Prés de la Lys aux besoins des citoyens

Objectif stratégique

O.S.5. : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O. 5.1. Développer des espaces verts polyvalents, décentralisés et citoyens

Description

Dans le cadre des travaux de mise à gabarit de la Lys finalisés en 2022, un parc vert de 7 hectares a été aménagé par le Service Public de Wallonie sur les prairies humides entre la Lys et l'arrière de la rue de Wervicq à Comines. Ce parc a été rétrocédé à la Ville et sa gestion lui incombe. Outre la balade piétonne, ce parc permet également le transit cycliste entre le quartier de la Gare et la zone frontalière/ le réseau RAVeL. La Ville y a par ailleurs implanté une aire de jeux pour enfants en 2024.

Véritable poumon vert pour Comines qui s'ajoute à l'Esplanade du Canal, ce parc présente des atouts pour l'organisation d'événements culturels, récréatifs et festifs. L'objectif est de rendre – autant que possible – le parc accessible aux citoyens en termes d'activités et de besoins.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à définir ultérieurement

Démarches/ Procédure

Analyse des besoins et des opportunités de subsidiation.

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement, les Travaux Subsidiés et la Mobilité dans ses attributions, et David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment la Mobilité dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale, Service juridique et Service Voirie-Mobilité.
Direction générale et Architecte communale pour le bâtiment polyvalent.
Service technique (espaces verts) pour l'entretien du parc.
Service « Evènements » pour la dynamisation du parc.

Synergies

Section horticulture de l'école implantée sur l'entité pour l'entretien ?
Zone de Police pour les aspects liés à la sécurité ?

Projet n°5.1.3 : Réaliser le Parc de la Douve (Warneton)

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.1. : Développer des espaces verts polyvalents, décentralisés et citoyens

Description

Le parc vient renforcer le tissu de liaisons piétonnières existantes et se veut un espace vert de détente à proximité du centre de Warneton.

Le permis d'urbanisme – incluant une modification de voirie communale – pour ce projet a été octroyé et le marché public de travaux a été lancé.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence sur le service extraordinaire
Travaux estimés à 412.545,85 € T.T.C.
Subvention de 370.393,76 € (Appel à projet « Maillage vert et bleu en milieu urbain)

Démarches/ Procédure

Désignation de l'adjudicataire du marché de travaux
Planification et réalisation des travaux

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Services Environnement et Direction Générale

Synergies

Projet n°5.1.4 : Réaliser le Parc du Bizet

Objectif stratégique

O.S.5. Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O. 5.1. Développer des espaces verts polyvalents, décentralisés et citoyens

Description

Aménagement d'un parc de 5 hectares situé en zone humide au Bizet (Sentier de la Planche) dans le cadre du P.C.D.R..

Ce parc permet au hameau du Bizet de disposer d'un poumon vert en centre-ville / zone d'habitat dense et il sera nécessaire de veiller à sa protection (entretien et sécurité) et sa dynamisation (investi par les habitants pour s'y promener, transiter...).

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire et à l'ordinaire :

- Au service extraordinaire -> Travaux : crédits déjà engagés pour les travaux avec subvention du S.P.W. "Espaces Verts" et S.P.W. "Développement rural".
- Au service ordinaire -> Entretien

Démarches/ Procédure

- Suivi de la fin du chantier d'aménagement du parc ;
- organisation d'une inauguration ;
- entretien/dynamisation du lieu : à préciser ultérieurement (après finalisation des travaux).

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux Subsidiés et l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service technique (espaces verts)
Service « Evènements »

Synergies

Section horticulture de l'école implantée sur l'entité pour l'entretien ?
Zone de Police pour les aspects liés à la sécurité ?

Projet n°5.1.5 : Réaliser le Parc du Godshuis (Comines)

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.1. : Développer des espaces verts polyvalents, décentralisés et citoyens

Description

Création d'un parc dans le quartier du Godshuis. Ce parc vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à renforcer la résilience climatique et à favoriser la cohésion sociale.

Le projet consiste en la plantation d'espèces plus durables, à la création de cheminements et en une restructuration du quartier du Godshuis.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence sur le service extraordinaire : montant estimé des travaux : 371.130,15 € T.V.A.C
Subsides dans le cadre de l'appel à projets "Parcs en milieu urbain" (maximum 80% des travaux)

Démarches/ Procédure Bureau d'Etudes désigné
Marché public de Travaux relancé à attribuer
Travaux à réaliser

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up Services Environnement et Direction Générale

Synergies

Projet n°5.2.1 : Cartographier les zones sensibles et planifier les ouvrages en conséquence

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.2. : S'inscrire pleinement dans la résilience climatique

Description

Le projet consiste à cartographier des zones sensibles et ensuite à planifier les différents ouvrages afin d'anticiper et de mieux gérer les risques liés au changement climatique, notamment les inondations, les coulées de boue ou les épisodes de fortes pluies.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer une fois la cartographie et la planification des ouvrages réalisées.

Démarches/ Procédure

- 1) Identifier les zones à risque (zones inondables, ruissellement, îlots de chaleur...)
- 2) Prioriser les interventions
- 3) Adapter les infrastructures (bassins d'orage, noues, aménagements hydrauliques...)

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Environnement

Synergies

Projet n°5.2.2 : Assortir les décisions urbanistiques et environnementales de projets d'envergure de conditions et de charges raisonnables

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.2. : S'inscrire pleinement dans la résilience climatique

Description

Le projet consiste à renforcer la résilience climatique du territoire en intégrant, dans les décisions urbanistiques et environnementales relatives aux projets d'envergure, des conditions et charges adaptées et proportionnées. Il permet d'encadrer le développement du territoire en limitant ses impacts et en favorisant des aménagements durables et résilients.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence financière à priori.

Démarches/ Procédure

- 1) Identifier les risques des projets d'envergure (notamment en ce qui concerne la gestion des eaux, l'imperméabilisation, la pollution, impact sur la biodiversité etc) ;
- 2) Fixer des conditions/charges proportionnelles au projet
- 3) Veiller à la réalisation des conditions et charges imposées

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Urbanisme et l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up Services Urbanisme et Environnement

Synergies

Projet n°5.2.3 : Réaliser la transition énergétiques à travers les objectifs POLLEC

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.2 : S'inscrire pleinement dans la résilience climatique

Description

Mise en œuvre et poursuivre les actions inscrites dans le programme de travail POLLEC 2022 :

- Optimisation de l'éclairage public ;
- Amélioration des performances énergétique des écoles de l'entité et sensibiliser les enfants à la consommation responsable de l'énergie ;
- Promotion de la mobilité douce, l'écoconduite et les véhicules « plus propre » ;
- Lutte contre les inondations ;
- Végétalisation de l'espace public.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à définir ultérieurement

Démarches/ Procédure

Collaboration entre l'équipe POLLEC, le comité de pilotage et le service environnement.

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Environnement/Service Energie

Synergies

Synergies possibles avec le C.P.A.S., diverses A.S.B.L., le GRD et le SPW.

Projet n°5.2.4 : Réactualiser le plan annuel de fauchage, de curage des fossés et d'entretien des espaces verts de manière raisonnée

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.2 : S'inscrire pleinement dans la résilience climatique

Description

La réactualisation de ces différents plans d'entretien est nécessaire et contribue à la résilience climatique en améliorant la gestion des eaux pluviales, en limitant les risques d'inondation et en favorisant la biodiversité.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement – une fois le plan réactualisé.

Démarches/ Procédure

- 1) Évaluation du plan annuel actuel
- 2) Adaptation du plan

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions, et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Travaux d'entretien (service technique) dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Service Environnement – Service Espaces Verts

Synergies

Projet n°5.2.5 : Mettre à jour le réseau écologique et l'élargir aux communes voisines

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.2. : S'inscrire pleinement dans la résilience climatique

Description

L'objectif est de mettre à jour la cartographie du réseau écologique afin de renforcer les liaisons écologiques entre espaces naturels tout en développant une approche supracommunale en collaboration avec les communes voisines (notamment via le projet « Clim@monts »).

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Analyser les impacts du changement climatique sur le territoire (inondations, sécheresses, érosion des sols, etc.) ;
- 2) Élaborer une vision partagée entre communes partenaires ;
- 3) Mettre en place des actions concrètes : gestion de l'eau (ruissellement, infiltration), renforcement du réseau écologique, adaptation de l'agriculture, aménagement du territoire plus résilient, ...
- 4) Favoriser la coopération transfrontalière

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Environnement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Emmanuel DUBUC et Monsieur Vincent LORIDAN (Service Environnement)

Synergies

Communes frontalières

Projet n°5.3.1 : Élaborer un Schéma de Développement Communal

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.3 : Optimiser l'espace, lutter contre l'étalement urbain et renforcer les centralités

Description

Le projet vise à élaborer un Schéma de Développement Communal (SDC) afin d'optimiser l'utilisation de l'espace communal, de lutter contre l'étalement urbain et de renforcer les centralités. Il s'agit de définir une vision stratégique à long terme qui guide l'aménagement du territoire, coordonne les politiques sectorielles et favorise un développement durable, cohérent et structuré de la commune.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Analyse du territoire (population, équipements, ressources, contraintes)
- 2) Définition des grands axes stratégiques (urbanisme, mobilité, environnement, services, économie locale...)
- 3) Cartographie des zones (habitat, activité économique, espaces naturels, agriculture...)
- 4) Fixation des objectifs à moyen et long terme et projets prioritaires

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment l'Urbanisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Urbanisme et Agence de Développement Local

Synergies

Projet n°5.3.2 : Réfléchir à des entrées de ville agréables

Objectif stratégique

O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.3 : Optimiser l'espace, lutter contre l'étalement urbain et renforcer les centralités

Description

Le but est de réfléchir aux différents aménagements pouvant être réalisés aux différentes entrées de l'entité (tant en termes de fleurissement, de verdurisation, de mobilier urbain, de panneauutique, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment l'Embellissement dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Environnement – Service Espaces Verts

Synergies

Projet n°5.3.3 : Poursuivre les efforts d'embellissement des centres-villes

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.3 : Optimiser l'espace, lutter contre l'étalement urbain et renforcer les centralités

Description

Le projet consiste à poursuivre l'embellissement des divers centres-villes de l'entité (fleurissement, entretien, mobilier urbain, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment l'Embellissement dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Environnement – Service Espaces Verts

Synergies

Projet n°5.4.1 : Adopter une « politique agricole communale »

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.4 : Affirmer et valoriser notre caractère semi-rural

Description

Le but est de déterminer des orientations, actions et mesures à mettre en place pour soutenir et encadrer l'agriculture sur son territoire.

**Volet interne /
externe**

Volet externe

**Incidence
budgétaire**

Coûts à déterminer ultérieurement en fonction des actions à mettre en place

**Démarches/
Procédure**

**Responsable(s)
politique(s) du projet**

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment l'Agriculture dans leurs attributions

**Agent traitant +
back-up**

Service Environnement – Agence de Développement Local

Synergies

Projet n°5.4.2 : Formaliser les groupes de travail avec les agriculteurs locaux

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.4 : Affirmer et valoriser notre caractère semi-rural

Description

Le but est de mettre en place des groupes de travail afin de renforcer la politique agricole communale. Ces groupes de travail permettront notamment de recueillir les besoins et attentes des agriculteurs et de sensibiliser les autorités à ces différentes thématiques.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Préalable : élaboration de la politique agricole communale

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment l'Agriculture dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service Environnement – Agence de Développement Local

Synergies

Projet n°5.4.3 : Évaluer les événements à caractère agricole et proposer des alternatives**Objectif stratégique****O.S.5 : Préserver le cadre de vie****Objectif opérationnel****O.O.5.4 : Affirmer et valoriser notre caractère semi-rural****Description**

Ce projet vise à évaluer les événements à caractère agricole existants et à proposer des alternatives ou adaptations pour renforcer leur attractivité, leur durabilité et leur contribution à la valorisation de l'agriculture locale et familiale.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Réalisation d'un « audit », identifier les points d'améliorer éventuels et adapter au besoin les événements

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre, et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment l'Agriculture dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service Environnement – Agence de Développement Local

Synergies

Projet n°5.5.1. : Développer des parcs à chiens supplémentaires

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.5. : Poursuivre les efforts en matière de bien-être animal

Description

L'objectif est de créer de nouveaux parcs à chiens afin d'offrir des espaces sécurisés pour la socialisation et l'exercice des animaux, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les habitants et l'environnement.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidences à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Déterminer les endroits où des parcs à chiens peuvent être installés, sécurisation des endroits, etc...

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment le Bien-Être Animal dans ses attributions

Agent traitant + back-up Madame Adelaïde BODARD - Service bien-être animal

Synergies

Projet n°5.5.2 : Sensibiliser sur différentes thématiques en lien avec le bien-être animal

Objectif stratégique

O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.5. : Poursuivre les efforts en matière de bien-être animal

Description

Organisation de conférences/ateliers, publication d'articles sur divers thèmes : protection des hérissons, dangers des tontes nocturnes, nidification, ...

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Fixation d'un calendrier selon les thématiques

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment le Bien-Être Animal dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Madame Adelaïde BODARD - Service bien-être animal

Synergies

Projet n°5.5.3 : Pérenniser les locaux de l'A.S.B.L. S.P.A.

Objectif stratégique

O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.5. : Poursuivre les efforts en matière de bien-être animal

Description

Garantir le maintien des locaux, leur conformité et leur adaptation aux besoins actuels et futurs. Il s'agit d'assurer des infrastructures adéquates pour l'accueil et le bien-être des animaux, tout en soutenant durablement les missions de la structure en matière de protection animale.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Evaluation de l'état des locaux et mise en place d'un plan d'actions

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment le Bien-Être Animal dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Madame Adelaïde BODARD - Service bien-être animal
Monsieur Fabian STICKER – Service de la Direction Générale

Synergies

Projet n°5.6.1 : Poursuivre la mise en conformité des cimetières

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Adaptations si nécessaires des différents cimetières de l'entité en tenant compte de la législation en vigueur : accessibilité, sécurité, exigences environnementales, évolution des pratiques funéraires, ...

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

A déterminer ultérieurement selon les adaptations à réaliser

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Laurence POTTEL, Valérie DUTILLY, Karine DEWEER, Marie HERREMAN et Cassandra VANHOVE – Service Cimetières

Synergies

Projet n°5.6.2 : Valoriser les monuments d'importance historique de nos cimetières

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Valorisation des différents monuments notamment par la réalisation d'un inventaire de ces derniers, installation d'une panneautique explicative (avec des QR codes)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Inventaire à réaliser
- 2) Estimation de la panneautique à installer

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Laurence POTTEL, Valérie DUTILLY, Karine DEWEER, Marie HERREMAN et Cassandra VANHOVE – Service Cimetières

Synergies

Projet n°5.6.3 : Étudier la possibilité d'extension du cimetière de Ten-Brielen derrière l'église

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Réfléchir aux différentes possibilités d'étendre le cimetière de Ten-Brielen

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Etude des différentes possibilités d'extension, estimation des coûts

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Cimetières et Service Direction Générale

Synergies

Projet n°5.6.4 : Aménager une zone de prise de parole, un accès par le sud et un parking au cimetière de Comines

Objectif stratégique O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Adapter le Cimetière de Comines – tant en terme d’accessibilité que d’évolution des pratiques funéraires. La zone de prise de parole pourra être un endroit de recueillement et d’expression du deuil.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Cimetières et Service Direction Générale

Synergies

Projet n°5.6.5 : Aménager l'extension du cimetière de Warneton en zone arborée et paysagère

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Créer une zone arborée et paysagère dans le cimetière de Warneton afin d'améliorer le cadre de recueillage et de favoriser la biodiversité

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Délimitation d'un plan, choix des diverses plantations et d'un éventuel mobilier à installer, planification des travaux.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Cimetières et Service Direction Générale
Service Urbanisme

Synergies

S.P.W.

Projet n°5.6.6 : Soutenir les initiatives visant la création des cimetières animaliers

Objectif stratégique

O.S. 5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.6. : Assurer un entretien durable et respectueux des cimetières communaux

Description

Ce projet vise à soutenir les initiatives de création de cimetières animaliers sur le territoire communal, afin de répondre à une demande croissante des citoyens en matière de prise en charge respectueuse de leurs animaux de compagnie après leur décès.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Identifier les porteurs de projets
- 2) Etudier les possibilités de création de cimetières animaliers sur l'entité

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Cimetières dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service Cimetières et Service Direction Générale

Synergies

Projet n°5.7.1 : Sensibiliser à la gestion et au tri des déchets

Objectif stratégique

O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel

O.O.5.7 : Garantir un espace public propre, agréable et respecté par tous

Description

Réaliser des « campagnes » de sensibilisation à la gestion et au tri des déchets notamment via des brochures communales ludiques, des capsules vidéos, la désignation d'un ambassadeur de tri, ...

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Espace Public dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Messieurs Emmanuel DUBUC et Vincent LORIDAN – Service Environnement

Synergies

Projet n°5.7.2 : Créer un plan communal de lutte contre les dépôts sauvages

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.7 : Garantir un espace public propre, agréable et respecté par tous

Description

Élaborer une stratégie reprise dans un plan communal afin de lutter contre les dépôts sauvages

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Etablir un diagnostic (endroits les plus touchés par les dépôts sauvages, les types de déchets, les périodes, ...)
- 2) Définir une stratégie globale en réponse à ce diagnostic (prévention, répression, ...)
- 3) Réfléchir à l'installation de certains aménagements dissuasifs

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Espace Public dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Messieurs Emmanuel DUBUC et Vincent LORIDAN – Service Environnement
+ Agents Constatateurs Environnementaux
+ Gardiens de la Paix

Synergies

Zone de Police

Projet n°5.7.3 : Mettre en place un outil de signalement des incivilités

Objectif stratégique O.S.5 : Préserver le cadre de vie

Objectif opérationnel O.O.5.7 : Garantir un espace public propre, agréable et respecté par tous

Description

Dans la continuité de l'élaboration du plan communal de lutte contre les dépôts sauvages, le but est de créer un outil permettant aux citoyens constatant – notamment un dépôt sauvage – de communiquer l'information auprès des services pour une intervention plus rapide.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement en fonction de l'outil retenu

Démarches/ Procédure

- 1) Arrêter un cahier spécial des charges
- 2) Consulter différentes entreprises (marché public)
- 3) Analyse des offres
- 4) Désignation

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Espace Public dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Messieurs Emmanuel DUBUC et Vincent LORIDAN – Service Environnement
+ Agents Constatateurs Environnementaux
+ Gardiens de la Paix

Synergies

Zone de Police

Projet n°6.1.1 : Créer une maison de village à Bas-Warneton dans les bâtiments de l'ancienne école communale

Objectif stratégique O.S.6 : Rationaliser le parc immobilier

Objectif opérationnel O.O.6.1. : Rationaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Transformer les locaux de l'ancienne école en maison de village

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire À fixer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Vie de Quartiers dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale Urbanisme

Synergies C.P.A.S., ...

Projet n°6.1.2 : Finaliser les partenariats avec le C.P.A.S en vue de l'utilisation de l'ex-maison de repos sacré cœur de Ploegsteert

Objectif stratégique O.S.6 : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.1. : Rationaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Finaliser les partenariats avec le C.P.A.S, afin de déterminer les différentes utilisations possibles de l'ex-maison de repos de Ploegsteert et ce, dans l'intérêt général.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire A déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

- 1) Une fois les travaux finalisés, discussion avec le C.P.A.S. en vue de discuter des partenariats possibles
- 2) Rédaction d'une convention et validation de cette dernière par les autorités compétentes

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions

Agent traitant + back-up Madame Anne-Sophie CNEUDT – Cheffe de projets du Plan de Cohésion Sociale
+ Service de la Direction Générale

Synergies C.P.A.S., S.P.J., O.N.E, P.M.S, S.A.P.V, RHESEAU, Régie des quartiers, Amo Agora Jeunes, CCCW, Bibliolys, AGISC, A.T.L., maison d'accueil l'Oasis, maison d'accueil la Source, les écoles et les crèches, ...

Projet n°6.1.3 : Évaluer et renforcer la polyvalence de la Maison de Village de Ten-Brielen

Objectif stratégique

O.S.6 : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.1. : Rationaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Évaluer l'occupation de la Maison de Village de Ten-Brielen et optimiser son usage afin qu'elle réponde mieux aux besoins de la population, en renforçant sa polyvalence pour accueillir de manière équitable des activités culturelles, associatives, sociales et communautaires.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Pas d'incidence budgétaire à priori

Démarches/ Procédure

- 1) Évaluer l'occupation
- 2) Mettre en place un plan d'action

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions et Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Affaires Sociales dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Service de la Direction Générale

Synergies

Projet n°6.1.4. : Organiser la polyvalence de l'Arsenal de Warneton dès sa rénovation

Objectif stratégique

O.S.6. Parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O. 6.1. Rationnaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Dans le cadre du P.I.C. 2019-2021, un opérateur économique a été désigné au terme d'un marché public de travaux pour la démolition de l'ancien arsenal et la construction d'une salle polyvalente au Quai Verboeckhoven à Warneton.

Le bâtiment d'environ 660 m² au sol, respectant les normes de sécurité- incendie, d'accessibilité et d'acoustique, intégrera une salle avec mezzanine et ascenseur pour environ 300 personnes, un espace bar, des sanitaires et une cuisine semi-professionnelle avec chambres froides.

La modularité de l'espace à l'étage permettra, le cas échéant, une occupation simultanée par plusieurs associations. Par ailleurs, une connexion est prévue avec le site voisin (site « LACO » qui fait l'objet d'un dossier de demande de reconnaissance de « site à réaménager » (avec subvention à la clé).

Pour la partie concernant les travaux, voir fiche 6.2.1.

En ce qui concerne l'exploitation de l'infrastructure, l'objectif est

- d'offrir un espace polyvalent aux services communaux et associations locales. Ce lieu pourra convenir pour diverses occasions : repas, spectacles, représentations théâtrales, concerts, événements festifs et/ou culturels ; ateliers créatifs ou culinaires, expositions temporaires, conférences, etc. ;
- d'en faire LE lieu de référence prioritaire pour les occasions précitées, idéal puisque central sur le territoire de Comines-Warneton, afin de réduire la multiplication des salles polyvalentes sur le territoire et de diminuer les coûts d'entretien, de maintenance et d'intendance.

Après les travaux, la Ville devra procéder à l'acquisition des mobiliers et équipements utiles aux diverses organisations et un groupe de travail devra être mis en place afin d'établir une charte relative à la mise à disposition de la salle et aux limites de son utilisation (horaires, caution, type d'activités, etc.). Des détails pratiques devront également être préétablis (conciergerie, entretien, suivi des demandes d'occupation, etc.). A l'heure actuelle, il n'est pas prévue d'utilisation privative des lieux.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire pour les équipements et mobilier de la salle

Estimation : à déterminer.

Démarches/ Procédure

A définir ultérieurement (à l'approche de la fin des travaux).

**Responsable(s)
politique(s) du projet**

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment de la Vie des Quartiers et l'Associatif.

**Agent traitant +
back-up**

Architecte communale, auteur de projet, pour le suivi des travaux jusqu'à l'inauguration des lieux.
Direction générale, pour le suivi du marché public de travaux et le suivi du marché public de fournitures relatif aux équipements et mobilier.
Service « Evènements » pour la dynamisation du lieu.

Synergies

...

Projet n° 6.1.5. : Organiser la polyvalence de la salle communale du Bizet dite « de la musique » en adéquation avec la convention FASAM

Objectif stratégique

O.S.6. Parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O. 6.1. Rationnaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, la Ville bénéficie d'une subvention pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente du Bizet sis rue des Trois Evêchés. Ce lieu était notamment occupé quotidiennement par l'Accueil extra-scolaire communal et plusieurs fois au cours de la semaine en période scolaire par l'Académie des Beaux-Arts.

Durant les travaux du bâtiment précité, le service communal et l'académie ont été invités à occuper la salle « La Fanfare » sise rue du Touquet 24. Ce déménagement temporaire, parmi les nombreux autres liés à la rénovation simultanée de plusieurs infrastructures publiques amène la Ville à repenser la polyvalence des lieux publics présentant des créneaux disponibles, dont l'espace précité.

Il est à noter que la salle « La Fanfare » a fait l'objet d'une donation subordonnée à la condition que certains des locaux soient dédiés exclusivement et de manière permanente à l'A.S.B.L. FASAM (voir plan annexé à l'acte de donation)

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire :
- éventuellement des adaptations/ rafraichissement du bâtiment – montant à déterminer ;

Démarches/ Procédure

A définir.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Vie de Quartiers et l'Associatif dans ses attributions

Agent traitant + back-up

A déterminer (Service « Evènements ? », Direction générale ?...)

Synergies

...

Projet n° 6.1.6. : Rationnaliser les locaux publics disponibles à Houthem pour une meilleure polyvalence

Objectif stratégique

O.S.6. Parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O. 6.1. Rationnaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

La Ville a actuellement en gestion 4 bâtiments situés sur des parcelles contiguës sur le territoire de l'ancienne commune d'Houthem, dans la rue d'Hollebeke :

- un hall sportif (18 rue d'Hollebeke) en cours de rénovation (voir fiche 6.2.2) ;
- un bâtiment scolaire constitué de deux classes et annexes (qui a fait l'objet de rénovations il y a plus de 10 ans et équipé de panneaux PV) qui, pour le moment, n'est plus affectée à l'école communale et est occupé par « Les Scouts » et l'Académie des Beaux-Arts ;
- l'ancien Hôtel de Ville (18A rue d'Hollebeke), occupé par L'Académie des Beaux-Arts, l'A.S.B.L. Bibliolys et l'O.N.E. (consultations des nourrissons) qui sera rénové dans le cadre d'un dossier UREBA (voir fiche 6.2.4) ;
- l'ancienne salle de musique (10 rue d'Hollebeke), occupée par une association d'éducation, de protection et de conservation de la nature.

La vétusté des bâtiments, les demandes d'occupation diverses (sport pour clubs et école, associations diverses et comités de quartier, etc.) et la nécessité de rationaliser les bâtiments afin d'alléger la charge d'entretien et de maintenance amènent la Ville à repenser les lieux publics dans un objectif de polyvalence.

C'est dans cette vision que le hall sportif d'Houthem subit une rénovation énergétique et fonctionnelle. La réorganisation de ses espaces et l'extension de la zone cafétéria, permettra un partage du lieu et d'y organiser des activités simultanées ou successives (entraînements sportifs et réunions de comités, petite conférence, fête scolaire, etc.), au vu de la séparation physique de la zone « sportive » et « cafétéria ».

L'ancienne école et l'ancien Hôtel de Ville seront maintenus où, là aussi, la polyvalence des lieux pourrait être maximisée pour un meilleur partage des bâtiments publics mis à disposition du secteur associatif : partage des espaces, mutualisation des zones de rangement/stockage, etc.

Les équipements nécessaires (meubles, bar, vaisselle, etc.) pourront être communs et mis à disposition des associations qui investiront les lieux selon les demandes et disponibilités. Une charte d'utilisation des espaces pourrait être rédigée afin de mieux cadrer les occupations variées.

Cette démarche permettra d'alléger la charge d'entretien des bâtiments publics par la vente de l'ancienne salle de musique (voir fiche 6.3.5).

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire :

- éventuellement des adaptations/ rafraîchissement intérieurs de l'ancienne école communale (budget à préciser);

	- achat de matériel de stockage (armoires sous clés) et d'équipements des différentes salles (vaisselle, mobilier, frigos, etc.).
Démarches/ Procédure	A définir.
Responsable(s) politique(s) du projet	Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Vie de Quartiers et l'Associatif dans ses attributions
Agent traitant + back-up	Service « Evènements » ? Service « Prêt de matériel/salles » ?
Synergies	...

Projet n°6.1.7. : Mettre en place une procédure de suivi efficiente des bâtiments mis à disposition

Objectif stratégique O.S.6 : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.1. : Rationaliser, mutualiser et moderniser les infrastructures existantes, en partenariat avec les acteurs locaux

Description

Création d'une procédure de contrôle des bâtiments mis à disposition des associations (état des lieux d'entrée et de sortie, contrôle des consommations énergétiques, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement (notamment en termes de personnel et d'outils permettant le contrôle de certaines données)

Démarches/ Procédure A déterminer

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service de la Direction Générale + Service Technique

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C..

Projet n°6.2.1. : Construction d'une salle polyvalente à l'ancien arsenal de Warneton

Objectif stratégique

O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Construction d'une salle polyvalente en lieu et place de l'ancien arsenal des pompiers de Warneton situé sur le quai Verboeckhoven dans le cadre du PIC 2019-2021.

Création d'une salle polyvalente d'une surface de 660m² et d'une capacité d'environ 300 personnes +/- (voir projet 6.1.4. pour les activités qui y seront organisées) isolée phonétiquement et équipée d'une mezzanine, d'un ascenseur, d'une cuisine semi-professionnelle avec chambres froides, de sanitaires et d'un bar. L'entreprise chargée de réaliser les travaux est déjà notifiée mais actuellement statée afin de finaliser les conventions d'occupation des terrains voisins (droit d'échelle) pendant les travaux et la convention d'inoccupation de l'établissement HORECA voisin pendant la durée de la démolition.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire pour le volet travaux : crédit déjà engagé à hauteur de 5.048.798,84 € T.V.A.C. (15% de réserve compris).
FRE PIC : voir cellule budget pour montant exact.

/ Procédure

1. Finalisation des conventions
2. Redémarrage (objectif : automne 2025) et exécution du chantier

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux de rénovation (dossiers subsidiés) dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Architecte communale (Auteur de projet), Direction générale (suivi administratif du marché public de travaux), Conseiller en Prévention.

Synergies

/

Projet n°6.2.2. : Salle des sports d'Houthem

Objectif stratégique O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation de la salle des sports d'Houthem (projet U.R.E.B.A.).

Via Auteur de projet externe.

Placement d'un nouveau revêtement sportif au sol afin de permettre la pratique de plusieurs disciplines sportives (football, basket, etc...).

Rénovation des blocs sanitaires et des toilettes afin d'offrir un espace « vestiaire » correct et agréable aux utilisateurs de la salle.

Réaménagement de la cafétéria – intégration d'un espace cuisine dédié et conforme aux normes en vigueur ainsi qu'un espace réfectoire pour les utilisateurs.

Création d'une annexe au bâtiment existant.

Amélioration de l'enveloppe énergétique du bâtiment : Isolation thermique du bâtiment et des toitures par des matériaux innovants et durables.

+ voir lien avec fiche 6.1.6

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 5% du montant des travaux – crédit déjà engagé.

Travaux : 2.095.947,58 € T.V.A.C. (attribution lots 1 à 6) + 314.392,14 € (15% de réserve) déjà engagés.

Subside UREBA : 137.064,84 €

/ Procédure

Finalisation, des travaux dans le délai imparti par la subvention UREBA.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions, Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux de rénovation (travaux subsidiés) dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et de services + suivi dossier admin. subvention UREBA), Responsable Energie (suivi technique de l'exécution du marché de travaux + suivi technique subvention UREBA) et Conseiller en Prévention.

Synergies

A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°6.2.3. : Salle des sports de Ploegsteert

Objectif stratégique O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation de la salle des sports de Ploegsteert (projet U.R.E.B.A.).

Via Auteur de projet externe.

Rénovation partielle de la salle des sports par entreprise (toitures, menuiseries extérieures électrique).

Rénovation partielle de la salle des sports en régie communale : espace bar et vestiaires/sanitaires.

Par la même occasion, tout comme pour les autres infrastructures importantes faisant l'objet d'améliorations et pourra dès lors être investi de manière plus efficiente.

A l'heure actuelle cette salle est partagée principalement entre plusieurs clubs sportifs et le quartier. L'espace polyvalent (actuellement espace de stockage) situé à l'avant de l'infrastructure sera repensé.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 8% du montant des travaux – crédit déjà engagé.

Travaux : 834.340,90 T.V.A.C. (15% de réserve compris) sur le budget extraordinaire.

Subside UREBA : 92.551.53 €

/ Procédure

Exécution des travaux par entreprise en cours.

Finalisation, des travaux dans le délai imparti par la subvention UREBA.

Les travaux en régie communale seront mis en œuvre entre mai et septembre.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions, Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux publics dans ses attributions et Monsieur David KYNDEN, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et services + suivi dossier admin. subvention UREBA), Responsable Energie technique de l'exécution du marché de travaux + suivi technique subvention UREBA et Conseiller en Prévention.

Synergies

A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°6.2.4. : Musée de la Rubanerie + Dojo (rue des Arts 3 à 7780 Comines)

Objectif stratégique O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation du musée de la Rubanerie et du dojo (projet U.R.E.B.A.).

L'auteur de projet (externe) de ce marché a déjà été désigné.

La procédure de marché public pour le marché de travaux a été lancée et l'entrepreneur devrait être désigné prochainement.

La rénovation consiste en : isolation, remplacement des menuiseries extérieures, mise aux normes sécurité-incendie, adaptations des techniques spéciales (électricité et chauffage), pose d'un système de ventilation. Les travaux incluent par ailleurs l'incorporation d'une extension (hangar ayant récemment fait l'objet d'une acquisition) au Musée de la Rubanerie.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 7,90 % du montant des travaux – crédit déjà engagé.

Travaux : estimation en phase projet : 2.140.792,06 € T.V.A.C. – déjà inscrit au budget (+ réserve 15% prévue également)

Subside UREBA : 315.980,82 €

/ Procédure

Attribution du marché public de travaux

Exécution des travaux

Finalisation des travaux dans le délai imparti par la subvention UREBA

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux de rénovation (travaux subsidiés) dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et de services + suivi dossier admin. subvention UREBA), Responsable Energie (suivi technique de l'exécution du marché de travaux + suivi technique subvention UREBA) et Conseiller en Prévention.

Synergies

A.S.B.L. A.G.I.S.C. et Musée de la Rubanerie

Projet n°6.2.5. : Salle polyvalente le Bizet

Objectif stratégique

O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle polyvalente du Bizet subventionnée dans le cadre du Plan de Relance Wallonie (P.R.W.).

L'auteur de projet de ce marché a déjà été désigné (DPA Architectes).

Le marché de travaux est en cours.

Ces travaux

La partie sportive sera améliorée, à l'instar des salles des sports d'Houthem et de Ploegsteert (Cf. 6.2.2 et 6.2.3), en ce inclus les vestiaires et la cafétéria, mais gardera un aspect polyvalent également avec la réorganisation des locaux dédiés à l'extra-scolaire (salle des petits bisous) et à l'académie des beaux-arts (partage d'un même espace). La salle mise à disposition d'un club de karaté deviendra aussi un espace polyvalent.

Des finitions à réaliser en régie communale (aménagement du bar, etc.) et des frais d'équipements (mobilier, etc.) seront à prévoir.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 7,00 % du montant des travaux – crédit déjà engagé (+ réserve 10%).

Travaux : 3.578.643,09 € T.V.A.C. – crédit déjà engagé (+ réserve 15%)

Travaux de finition et équipement (à déterminer)

Subside PRW : 1.242.200,00 €

/ Procédure

Finalisation des travaux dans le délai imparti par la subvention UREBA

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions, Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux de rénovation (travaux subsidiés) dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et de services + suivi dossier admin. subvention PRW), Responsable Energie (suivi technique de l'exécution du marché de travaux + suivi technique subvention PRW) et Conseiller en Prévention.

Synergies

A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°6.2.6. : Maison des Jeunes et de la Culture

Objectif stratégique O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Projet subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un subside UREBA a également été obtenu.

L'auteur de projet a été désigné (S.C.R.L. Générale Architectes).

La procédure de marchés publics pour la désignation de l'adjudicataire du marché de travaux est en cours.

Un conseiller en prévention externe et un bureau de contrôle ont été désignés dans le cadre de ce marché.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 13,68 % du montant des travaux – crédit déjà engagé (+ réserve 10%).

Travaux (estimation en phase projet) : 7.927.313,31 € T.V.A.C. – crédit prévu au budget (+ réserve 15%)

Subside FWB : 1.923.759,93 € + 348.915,53 €

Subside UREBA : 274.934,13 €

/ Procédure

Désignation des adjudicataires du marché public de travaux
Obtention de l'accord du pouvoir subsidiant sur le dossier d'attribution

Démarchés en vue des assurances Tous risques chantier et décennale à contracter

Notification du marché public de travaux

Démarrage, exécution et finalisation des travaux

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture et les Travaux de rénovation (travaux subsidiés) dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et de services + suivi dossier admin. subventions FWB UREBA), Responsable Energie (suivi technique subvention UREBA)

Synergies

CCCW, Bibliolys

Projet n°6.2.7. : Extension de l'Hôtel de Ville de Comines

Objectif stratégique

O.S.6. Rationnaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Rénovation du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Comines.

Subvention UREBA.

Les bureaux actuels seront réaménagés et modernisés en fonction des besoins des services et de la population.

L'achat récent de l'immeuble sis rue de Warneton, 2 permettra de reloger le personnel communal et d'accueillir la population le temps des travaux. Cet immeuble sera aménagé à cet effet et certains services seront définitivement transférés dans celui-ci.

L'auteur de projet a été désigné et la procédure de marché public pour désigner l'adjudicataire du marché de travaux est en cours. L'architecte communale est chargée du suivi de la partie arrière de l'Hôtel de Ville.

Les travaux de finitions seront réalisés en régie communale

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence à l'extraordinaire :

Honoraires : 8,40 % du montant des travaux – crédit déjà engagé.

Travaux : estimation en phase projet : 2.321.990,00 € T.V.A.C. – déjà inscrit au budget (+ réserve 15% prévue également)

Subside UREBA : 207.289,23 €

/ Procédure

Organisation du déménagement temporaire des services
Désignation de l'adjudicataire du marché public de travaux
Interventions préalables du service technique
Exécution du marché public de travaux
Travaux de finition en régie

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment les Travaux de rénovation (dossiers subsidiés dans ses attributions)

Agent traitant + back-up

Direction générale (suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux et de services + suivi dossier admin. subvention UREBA), Responsable Energie (suivi technique de l'exécution du marché de travaux + suivi technique subvention UREBA) et Conseiller en Prévention.

Synergies

Tous les services communaux concernés.

Projet n°6.2.8. : Antenne polyvalente du Bizet

Objectif stratégique

O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

A l'instar de l'antenne de Ploegsteert, le but est de rendre polyvalent le bâtiment (et permettre son utilisation par différents services : C.P.A.S., Zone de Police, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

/

Procédure

/

Responsable(s) politique(s) du projet

Agent traitant + back-up

/

Synergies

Projet n°6.2.9. : Arsenal de Warneton

Objectif stratégique

O.S.6. Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.2. Mener à bien les projets de rénovation subsidiés entamés

Description

Cfr. fiche projet 6.1.4

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire pour les équipements et mobilier de la salle

Estimation : à déterminer.

Démarches/ Procédure

A définir ultérieurement (à l'approche de la fin des travaux).

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment de la Vie des Quartiers et l'Associatif.

Agent traitant + back-up

Architecte communale, auteur de projet, pour le suivi des travaux jusqu'à l'inauguration des lieux.

Direction générale, pour le suivi du marché public de travaux et le suivi du marché public de fournitures relatif aux équipements et mobilier.

Service « Evènements » pour la dynamisation du lieu

Synergies

...

Projet n°6.3.1 : Ploegsteert – Vente de l'ancienne cure

Objectif stratégique

O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel

O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente de l'ancienne cure de Ploegsteert sise 126 rue de Ploegsteert

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire. Son montant, de même que l'estimation du bien, sont à ce jour inconnus.

Démarches/ Procédure

En attente du dossier de division parcellaire confiée au géomètre.
Idem pour l'estimation. Ensuite, décision de principe et fixation des modalités de vente par le Conseil Communal.

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies

Aucune

Projet n°6.3.2 : Ploegsteert – Vente de la maison du chef d'école

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente de l'ancienne maison du chef d'école sise 12 rue du Romarin à Ploegsteert

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire. Ce bien sera mis en vente par le biais de la plateforme BIDDIT du 15 au 23/09/2025. Le montant auquel ce bien sera adjugé ne sera connu qu'à l'issue de la procédure.

Démarches/ Procédure A l'issue de la date limite fixée pour les enchères, le notaire instrumentant rédigera le procès-verbal de la vente qui sera soumis au Conseil Communal.

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.3 : Houthem – Vente de la maison Chaussée d'Houthem 134

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente d'une maison d'habitation sise 134 chaussée d'Houthem à Houthem

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal et choix du notaire instrumentant

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.4 : Houthem – Vente de la maison Chaussée d'Houthem 136

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente d'une maison d'habitation sise 136 chaussée d'Houthem à Houthem

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal et choix du notaire instrumentant

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.5 : Vente de la Salle de l'harmonie

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente de l'ancienne salle de musique sise rue d'Hollebeke, 10 à Houthem

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal et choix du notaire instrumentant

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.6. : Houthem – Vente de l'ancien Hôtel de Ville

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Mise en vente, dès la finition des travaux de la Salle des sports d'Houthem et de la réorganisation de la polyvalence des locaux disponibles à Houthem (voir fiches 6.1.6 et 6.2.2), de l'ancien Hôtel de Ville

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence sur le budget extraordinaire.
Estimation budgétaire à réaliser

Démarches / Procédure Réalisation des fiches 6.1.6 et 6.2.2 au préalable

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies

Projet n°6.3.7 : Comines – Vente de la maison rue d’Houthem 217

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente d’une maison d’habitation sise 217 rue d’Houthem à Comines

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal, choix du notaire instrumentant et détermination de l’étendue de la vente (maison seule ou avec terrain attenant)

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.8 : Comines – Vente de la maison rue de la Victoire 40

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente de la maison d'habitation sise 40 rue de la Victoire à Comines

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal et choix du notaire instrumentant

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.3.9 : Warneton – Vente de la maison Vanwindekens

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.3. : Poursuivre la vente des bâtiments vétustes, inutilisés et inutilisables

Description

Vente de l'ancienne maison Van Windekens sise 11 rue Pierre De Simpel, à Warneton

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence au budget extraordinaire. Le produit de la vente sera vraisemblablement affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Démarches/ Procédure Plan de délimitation établi par le géomètre. Décision de principe sur la vente à adopter par le Collège Echevinal et choix du notaire instrumentant.

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Finances dans ses attributions et Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Patrimoine dans ses attributions

Agent traitant + back-up Monsieur Fabian STICKER – Direction Générale

Synergies Aucune

Projet n°6.4.1 : Évaluer le plan églises et procéder aux réparations selon les urgences et capacités budgétaires disponibles

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.4. : Réhabiliter les églises en cœurs de villages polyvalents

Description

La commune de Comines-Warneton possède 6 églises, en tout ou en partie.

- 1 Eglise Saint-Chrysole à Comines → propriété communale
2. Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Houthem → propriété communale
3. Eglise Saints-Pierre- et- Paul à Ploegsteert → propriété communale
4. Eglise Saints-Pierre -et -Paul à Warneton → propriété communale
5. Eglise Saint-Martin à Bas-Warneton → propriété communale
6. Eglise Saint-Eloi à Comines Ten-Brielen → 50% copropriété avec la Fabrique d'église

Il s'indique de mettre en place une liste des édifices dans un ordre de priorité suivant :

- ⇒ l'importance et l'urgence des travaux de réparation et de restauration.
- ⇒ Les objectifs d'utilisation à déterminer pour chaque édifice :

Mise en vente

Changement d'affectation

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire Budget à prévoir à l'extraordinaire
Estimation à déterminer

Démarches/ Procédure Etablir un plan reprenant les « édifices prioritaires » du point de vue de leur état

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Culte dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale
Urbanisme

Synergies Fabriques d'Eglise

Projet n°6.4.2 : Déterminer les possibilités de polyvalence des églises (fonctions culturelle et autre)

Objectif stratégique O.S.6. : Rationaliser le parc immobilier communal

Objectif opérationnel O.O.6.4. : Réhabiliter les églises en cœurs de villages polyvalents

Description

Réflexion à mener sur les différentes églises de l'entité et déterminer celles qui restent dédiées au culte et celles qui pourraient être désacralisées en vue d'être rendues polyvalentes

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire Estimation à déterminer

Démarches/ Procédure Désacralisation éventuelle de certaines églises
Travaux d'aménagement

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment le Culte dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale
Urbanisme

Synergies Fabriques d'Eglise

Projet n°7.1.1 : Mettre en œuvre l'extension du zoning de Bas-Warneton

Objectif stratégique

O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel

O.S.7.1 : Aménager des éco-zonings aux lieux projetés par l'I.E.G.

Description

La commune veillera à ce que l'aménagement de cette extension soit pensé en adéquation avec les objectifs de développement durables que l'on peut attendre. En particulier, les questions de lutte contre les inondations seront scrupuleusement étudiées et les aménagements proposés devront être conçus de manière à promouvoir la biodiversité. Cette préoccupation pour la biodiversité sera également présente lors de l'aménagement des abords des bâtiments et leur conception même (murs et toitures végétalisés, intégration paysagère, revêtements perméables, intégration de nichoirs, ...)

Un autre volet essentiel est celui de la mobilité douce pour lequel il conviendra de prévoir des aménagements suffisants, sécurisés et adaptés tant au niveau des voiries que du stationnement au sein des entreprises.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Emploi dans ses attributions, Monsieur Jean-Jacques PIETERS, Échevin ayant notamment l'Emploi dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment la Gestion des zonings dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

Intercommunale I.E.G.

Projet n°7.1.2 : Mettre en œuvre le zoning des 4 Rois

Objectif stratégique

O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel

O.S.7.1 : Aménager des éco-zonings aux lieux projetés par l'I.E.G.

Description

La commune veillera à ce que l'aménagement de ce zoning soit pensé en adéquation avec les objectifs de développement durables que l'on peut attendre et à une attribution judicieuse des terrains

En particulier, les questions de lutte contre les inondations seront scrupuleusement étudiées et les aménagements proposés devront être conçus de manière à promouvoir la biodiversité. Cette préoccupation pour la biodiversité sera également présente lors de l'aménagement des abords des bâtiments et leur conception même (murs et toitures végétalisés, intégration paysagère, revêtements perméables, intégration de nichoirs, ...)

Un autre volet essentiel est celui de la mobilité douce pour lequel il conviendra de prévoir des aménagements suffisants, sécurisés et adaptés tant au niveau des voiries que du stationnement au sein des entreprises.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Emploi dans ses attributions, Monsieur Jean-Jacques PIETERS, Échevin ayant notamment l'Emploi dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment la Gestion des zonings dans ses attributions.

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

Intercommunale I.E.G.

Projet n°7.1.3 : Renforcer les relations entre les entreprises locales, nos écoles et nos organismes de formations

Objectif stratégique O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.S.7.1 : Aménager des éco-zonings aux lieux projetés par l'I.E.G.

Description

Favoriser l'insertion socio-professionnelle et le développement économique local en renforçant les synergies entre le monde de l'enseignement, de la formation et les entreprises locales.

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure Cartographier les acteurs locaux, organiser des rencontres et réfléchir à des synergies possibles

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Emploi dans ses attributions et Monsieur Jean-Jacques PIETERS, Échevin ayant notamment l'Emploi dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies Intercommunale I.E.G., organismes de formations, écoles, ...

Projet n°7.2.1 : Promouvoir le réseau de vente de produits locaux

Objectif stratégique

O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel

O.S.7.2 : Maintenir l'attractivité et le dynamisme des centres urbains et péri-urbains

Description

Création d'un point de vente des produits locaux – notamment ceux issus de l'agriculture

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Fixation d'un lieu
Appel aux commerçants locaux et agriculteurs pour manifestation d'intérêt

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

–

Projet n°7.2.2 : Développer l'occupation éphémère de vitrines et commerces vides

Objectif stratégique

O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel

O.S.7.2 : Maintenir l'attractivité et le dynamisme des centres urbains et péri-urbains

Description

Réflexion à mener sur l'occupation éphémère de vitrines et commerces pour des start-up, des musées ou associations désirant se faire connaître

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Fixation d'un lieu
Appel pour manifestation d'intérêt

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°7.2.3 : Stimuler l'entrepreneuriat et poursuivre le soutien aux commerces de proximité

Objectif stratégique O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.S.7.2 : Maintenir l'attractivité et le dynamisme des centres urbains et péri-urbains

Description

Encourager et promouvoir le développement commercial

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°7.2.4 : Sensibiliser la population à l'importance du commerce local

Objectif stratégique O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.S.7.2 : Maintenir l'attractivité et le dynamisme des centres urbains et péri-urbains

Description

Soutenir le développement économique local en renforçant l'attrait et la fréquentation des commerces de proximité.

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure Lancement de campagnes de sensibilisation
Mise en avant des commerçants locaux via des reportages/portraits

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°7.2.5 : Attirer les promeneurs et touristes vers les commerces

Objectif stratégique

O.S.7. : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel

O.S.7.2 : Maintenir l'attractivité et le dynamisme des centres urbains et péri-urbains

Description

Renforcer l'attractivité du territoire et soutenir l'économie locale en favorisant les retombées économiques du tourisme et des loisirs au profit des commerces.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Démarches/ Procédure

Lancement de campagnes de sensibilisation
Installation de panneautique à des endroits clés de l'entité (parcours de promenade, lieux culturels, ...) indiquant les commerçants locaux

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°7.3.1. : Créer une cellule de contact pluridisciplinaire industrie-commerce-formation

Objectif stratégique O.S.7 : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.O.7.3. : Optimiser les partenariats pour favoriser le dialogue, l'emploi, le développement économique

Description

Mise en place d'une cellule de contact des commerces porteurs d'emplois et disposés à embaucher sur le marché local

Volet interne / externe

Incidence budgétaire

Pas d'incidence financière à priori

Démarches/ Procédure

Contacts avec les différents commerces de l'entité

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local
Service Urbanisme
Service Environnement

Synergies

A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°7.3.2. : Sensibiliser les enfants et les adolescents au monde du travail

Objectif stratégique O.S.7 : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.O.7.3. : Optimiser les partenariats pour favoriser le dialogue, l'emploi, le développement économique

Description

Sensibiliser les enfants et adolescents via des visites d'entreprises locales ou via une journée des métiers

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local

Synergies

Projet n°7.3.3. : Étudier la reconversion du site La Colombe (Comines)

Objectif stratégique O.S.7 : Stimuler le développement économique

Objectif opérationnel O.O.7.3. : Optimiser les partenariats pour favoriser le dialogue, l'emploi, le développement économique

Description

Réflexion à mener sur les différentes possibilités de réaménagement du site

Volet interne / externe Externe

Incidence budgétaire A fixer ultérieurement
Possibilité d'inscrire le projet dans un programme P.D.U. (Perspective de Développement Urbain) et/ou faire l'objet d'une aide financière apportée par SOWAPIMMO.

Démarches/ Procédure Reconnaissance du S.A.R., dépôt du dossier P.D.U., établissement des plans métrés et budget définitif, marchés publics de travaux et réalisation

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment le Commerce dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale + Architecte de la Ville
Agence de Développement local
Service Urbanisme
Service Environnement

Synergies Synergies possibles avec le PCS, l'office du tourisme, Bibliolys, MJ Carpe Diem, Centre Culturel de Comines-Warneton etc...

Projet n°8.1.1 : Mettre en œuvre les lignes directrices et recommandations du PCM

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.1. : Améliorer l'accessibilité pour tous

Description

Améliorer la mobilité sur le territoire communal en traduisant de manière opérationnelle les orientations du Plan Communal de Mobilité (PCM).

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans le PCM
Planification des travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale + Service Voirie-Mobilité

Synergies CeM Police

Projet n°8.1.2 : Évaluer les zones bleues de Comines et du Bizet

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.1. : Améliorer l'accessibilité pour tous

Description

Evaluation de l'efficacité des zones bleues de l'entité et adaptations éventuelles

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Pas d'incidence financière à priori

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Gardiens de la Paix
Direction Générale + Service Voirie-Mobilité

Synergies

CeM Police

Projet n°8.1.3 : Renseigner de manière efficace les poches de parking disponibles

Objectif stratégique

O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel

O.O.8.1. : Améliorer l'accessibilité pour tous

Description

Créer différents supports (panneautique, supports informatiques, etc) pour renseigner les parkings disponibles de l'entité pour tous les modes (voitures, vélos, motos, trottinettes, ...)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale + Service Voirie-Mobilité

Synergies

CeM Police

Projet n°8.2.1 : Renforcer la place du piéton et de la PMR, sa sécurité et son confort

Objectif stratégique

O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel

O.O.8.2. : Développer des alternatives à la voiture individuelle

Description

Repenser la place du piéton et de la personne à mobilité réduite notamment lors de la réfection des trottoirs, de la vérification des charges d'urbanisme, ...

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service Urbanisme, Service Voirie, Agents Constatateurs Environnementaux

Synergies

CeM Police

Projet n°8.2.2 : Réhabiliter la piste d'apprentissage face à la piscine

Objectif stratégique

O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel

O.O.8.2. : Développer des alternatives à la voiture individuelle

Description

Réhabiliter ladite piste en vue de favoriser la mobilité douce et de permettre aux jeunes enfants d'apprendre à faire du vélo dans un endroit sûr.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Diagnostic à réaliser sur l'état de la piste d'apprentissage
Planification de travaux éventuels à réaliser

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service Mobilité

Synergies

CeM Police

Projet n°8.2.3 : Créer une « vélothèque »

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.2. : Développer des alternatives à la voiture individuelle

Description

Encourager la mobilité douce et l'usage quotidien du vélo par la création d'une « vélothèque ».

Il s'agit d'un service permettant le prêt ou la location de vélos à court, moyen ou long terme. Ce système permet entre autres aux parents de louer un vélo pour leurs enfants et d'en louer un nouveau quand l'enfant grandit.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Récolter des vélos (achats, dons, ...) et procéder aux réparations nécessaires.
Mettre en place un règlement fixant les modalités de prêt, les tarifs, la caution, ...

Responsable(s) politique(s) du projet Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Plan de Cohésion Sociale – Service Mobilité

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°8.2.4 : Impulser des projets scolaires d'utilisation du vélo

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.2. : Développer des alternatives à la voiture individuelle

Description

Promouvoir la mobilité durable et la sécurité routière en encourageant l'usage du vélo dès le plus jeune âge via des partenariats avec les écoles de l'entité (organisation de modules d'apprentissage, de journées thématiques du type « à l'école à vélo »).

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Plan de Cohésion Sociale – Service Mobilité

Synergies

Police locale
A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°8.2.5 : Créer une Centrale locale de Mobilité en supracommunalité

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.2. : Développer des alternatives à la voiture individuelle

Description

Création d'une Centrale de Mobilité ayant pour objectif de permettre aux citoyens, via un site internet unique ou un call-center, de préparer un trajet d'une commune de Wallonie Picarde à une autre (transports en commun, etc).

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Discussions et négociations avec les Villes et communes de Wallonie Picarde souhaitant s'inscrire dans cette centrale de mobilité
Fixation de la partie financière de chaque commune
Fixation des modalités via une convention

Responsable(s) politique(s) du projet Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Service Mobilité

Synergies Police locale, Communes de Wallonie Picarde

Projet n°8.3.1 : Installer une signalétique cohérente vers et dans les lieux d'intérêt

Objectif stratégique

O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel

O.O.8.3. : Renforcer la connexion entre les centralités et les pôles d'activités

Description

Amélioration de la signalétique vers les lieux d'intérêts économiques, commerciaux, industriels, sportifs, ... afin de renforcer l'attractivité et l'accessibilité de l'entité

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Inventaire de la panneautique existante
Mise en place d'un plan d'actions (signalétique uniforme, lisibilité, ...)

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Service Mobilité

Synergies

Projet n°8.3.2 : Solutionner le stationnement des poids lourds

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.3. : Renforcer la connexion entre les centralités et les pôles d'activités

Description

Mettre en place une solution globale de stationnement pour les poids lourds en tenant compte des besoins des chauffeurs et de l'impact sur le voisinage.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Analyse des besoins
Etude de faisabilité (installation de nouveaux espaces dédiés au stationnement des poids lourds ? Réaménagement de parkings existants ?)

Responsable(s) politique(s) du projet Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Service Mobilité

Synergies

Projet n°8.3.3 : Poursuivre les projets de connexion du territoire avec la France et la Flandre

Objectif stratégique O.S.8 : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.3. : Renforcer la connexion entre les centralités et les pôles d'activités

Description

Poursuivre les projets communs avec la France et la Flandre (passerelles, points-nœuds, pistes cyclables, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence financière à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Service Mobilité

Synergies Autorités françaises et flamandes notamment

Projet n°8.3.4. : Réalisation d'une étude relative à l'aménagement d'une passerelle pour les modes actifs entre les deux Comines (BE et FR)

Objectif stratégique

O.S.8. : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel

O.O.8.3. : Renforcer la connexion entre les centralités et les pôles d'activités

Description

Une étude réalisée en 2023 par l'Eurométropole a identifié un hiatus cyclable entre les deux Comines. En effet, si le réseau cyclable autour du centre-ville est bien développé, une connexion demeure manquante sur le pont frontière (pont non aménagé pour les modes actifs) et le long de la Route des Ecluses, entre le rond-point récemment aménagé par le SPW (« Au rivage ») et l'intersection avec l'ancien Canal Ypres-Comines / réseau RAVeL.

Le projet Interreg VI Cycloconnect, axé sur les trajets cyclistes au quotidien, offre la possibilité à notre Ville et à la Métropole Européenne de Lille de réaliser une étude d'opportunité/de faisabilité pour l'aménagement d'une passerelle cyclable par-dessus la Lys entre les deux Comines (BE et FR). Cette étude permettra de mieux identifier l'emplacement idéal de cette passerelle et de disposer des premières caractéristiques techniques en vue de poursuivre les études dans le cadre de futurs appels à projets et autres possibilités de subventionnement pour des projets transfrontaliers de cette envergure.

Volet interne / externe

Externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire.
Etudes dans le cadre du dossier Interreg IV Cycloconnect :

Subvention PIC (voir cellule budget)
Subvention PIMACI (voir cellule budget)

Phase 2 (2^e tronçon) :
Estimation travaux et honoraires (à déterminer) : 100.000,00 €
Subside Interreg VI : 60.000,00 €
Subside SPW : 30.000,00 €

Démarches / Procédure

Délégation de maîtrise d'œuvre vers la MEL
Suivi du dossier Cycloconnect
Recherche de financements

Responsable(s) politique(s) du projet

Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale + Service Voirie-Mobilité

Synergies

CeM Police

Projet n°8.3.5. : Aménagement d'un pré-RAVeL et réhabilitation de l'ancien pont ferroviaire de la L69A entre Le Bizet et Houplines (FR)

Objectif stratégique O.S.8. : Adapter la mobilité à la société

Objectif opérationnel O.O.8.3. : Renforcer la connexion entre les centralités et les pôles d'activités

Description

En 2018, la Ville a signé une convention bilatérale pour la mise à sa disposition d'un tronçon de l'ancienne ligne de chemin de fer L69A en vue de l'aménagement d'un itinéraire pré-RAVeL depuis la section Touquet (ancien PN Touquet) jusqu'au chemin de halage en rive gauche de la Lys, à l'exclusion du pont frontière.

Afin d'être en mesure de mettre en œuvre cet itinéraire sécurisé pour les modes actifs, la Ville a, au terme d'un marché public, désigné un auteur de projet en charge de l'étude et du suivi des travaux d'aménagement d'un pré-RAVeL. A l'heure actuelle, une entreprise a été désignée pour les travaux d'un premier tronçon depuis le chemin de halage jusqu'à l'intersection avec la rue de la Howarderie. Ces travaux et honoraires sont subventionnés dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2022-2024 et du Plan d'Investissement Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI). Les travaux du second tronçon (depuis le chemin du Bon Coin jusqu'au croisement avec la Touquet et du parking section Touquet jusqu'au pont de la RN58) pourraient être présentés dans le cadre d'un prochain PIC.

Aussi, au vu du réseau cyclable structurant existant de l'autre côté de la frontière constituée par la Lys, il est souhaitable de réhabiliter l'ancien pont frontière ferroviaire afin d'établir une connexion entre les réseaux cyclables FR et BE. Cette réhabilitation permettrait aussi, selon une étude réalisée par l'Eurométropole, de résoudre un hiatus cyclable transfrontalier identifié dans ce secteur.

Parallèlement, la Ville a conclu une convention avec la SNCB, permettant d'occuper et de réaménager pour les modes doux :

- une partie du Chemin du Bon Coin, depuis la section Toquet (parking) jusqu'au virage situé après le pont de la RN58 ;
- la moitié de l'ancien pont frontière ferroviaire qui enjambe la Lys.

La seconde moitié de l'ancien pont ferroviaire est propriété de l'état français et de gestion SNCF.

Le projet Interreg VI Cycloconnect, axé sur les trajets cyclistes au quotidien, permet par ailleurs à notre Ville, partenaire du projet, de bénéficier d'une subvention pour envisager la réhabilitation de l'ancien pont ferroviaire en voie cyclable, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL). Dans ce cadre, la MEL reprendra en gestion la partie française du pont afin de permettre à notre Ville, via une délégation de maîtrise d'œuvre, de réaliser les travaux nécessaires (prévus en 2028).

Volet interne / externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à l'extraordinaire.

Pour le pré-RAVeL :

Phase 1 (premier tronçon):

	Montant des honoraires attribués (+10% de réserve) : 82.522,00 € T.V.A.C. (déjà engagés) Montant des travaux attribués (+ 15% de réserve) :1.368.111,05 € T.V.A.C (déjà engagés) Subvention PIC (voir cellule budget) Subvention PIMACI (voir cellule budget) Phase 2 (2^e tronçon) : Estimation travaux et honoraires (à déterminer) Pour la réhabilitation du pont : Estimation des honoraires : 5,8 % du montant des travaux Estimation des travaux : 600.000,00 € TVAC, dont : Quote-part MEL : 300.000,00 € Subside Interreg VI : 180.000,00 € Subside SPW : 90.000,00 €
/ Procédure	Pré-RAVeL (1^{er} tronçon): Obtention du permis (en cours) Notification du marché de travaux, démarrage et exécution des travaux Pont ferroviaire : Avenant au marché de services Etablissement d'une convention de délégation de maîtrise d'œuvre (avec la MEL) Suivi du marché de services (avant-projet, projet) Dossier de demande de permis d'urbanisme + obtention du permis Lancement d'un marché public de travaux + attribution Notification du marché de travaux, démarrage et exécution des travaux Pré-RAVeL (2^e tronçon) : A définir
Responsable(s) politique(s) du projet	Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions
Agent traitant + back-up	Direction générale + Service Voirie-Mobilité + service Urbanisme
Synergies	CeM Police

Projet n°9.1.1. : Mettre en place un partenariat local pour la confection des repas scolaires

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.1. : Maintenir un enseignement communal de qualité

Description

L'objectif est de développer un partenariat durable avec les acteurs locaux (producteurs, artisans, structures d'insertion, etc.) afin d'assurer la confection des repas scolaires. Cette collaboration vise à favoriser les circuits courts, renforcer l'ancrage territorial et soutenir l'économie locale. Elle permet également d'améliorer la qualité nutritionnelle et la traçabilité des repas. Le partenariat devra garantir la régularité, l'hygiène et le respect des normes en vigueur.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Coordination avec les partenaires, étude des besoins, élaboration de plans d'actions, réalisation, évaluation
Mise en lien des établissements scolaires et des producteurs locaux

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Enseignement communal dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER – Agence de Développement local
Madame Séverine CHÂTELAIN, Directrice des écoles communales et Madame Isabelle DEMEERSSEMAN.

Synergies

Synergies possibles avec les écoles, les membres du Conseil de Politique Alimentaire de Wallonie Picarde (CPA Wapi), restaurations de collectivités du territoire non scolaires(maison de repos, crèches, CPAS,...).

Projet n°9.1.2. : Mener des projets thématiques selon les besoins de l'école

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.1. : Maintenir un enseignement communal de qualité

Description

L'objectif est de mettre en place des projets avec divers thèmes d'actualité, pouvant faire écho aux élèves, selon les âges et les besoins des écoles : bancs de la solidarité, journées du dehors, lutte contre le harcèlement scolaire, sensibilisation à la sécurité routière, ...

Ces projets à thèmes ont pour but de veiller et contribuer au bien-être des enfants et à améliorer leurs résultats scolaires (objectifs repris dans le plan de pilotage)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement selon les projets et activités organisées

Démarches/ Procédure

Détermination des thèmes à aborder selon les âges
Recherches de partenaires et d'intervenants selon les projets

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Enseignement communal dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Madame Séverine CHÂTELAIN, Directrice des écoles communales et Madame Isabelle DEMEERSSEMAN.

Synergies

Synergies possibles avec de nombreux partenaires comme la police locale (sécurité routière, harcèlement, ...)

Projet n°9.1.3. : Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.1. : Maintenir un enseignement communal de qualité

Description

Poursuivre les travaux de rénovation énergétique nécessaires, améliorer ainsi le confort des élèves et enseignants, se conformer aux réglementations en vigueur participer à la transition énergétique.

Ces travaux seront réalisés afin de participer au bien-être des enfants (objectif repris dans le plan de pilotage)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement selon les travaux à réaliser
Subsides UREBA éventuels

Démarches/ Procédure

Etat des lieux des bâtiments à réaliser
Inventaire des travaux
Recherches de subsides

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Enseignement communal dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale
Service Technique
Madame Séverine CHÂTELAIN, Directrice des écoles communales et Madame Isabelle DEMEERSSEMAN.

Synergies

Projet n°9.2.1. : Développer un terrain de foot au Bizet, complémentirement au terrain central

Objectif stratégique

O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel

O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Créer un deuxième terrain de foot au Bizet – sur le terrain appartenant à l'Intercommunale I.E.G.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Discussion en cours avec l'Intercommunale I.E.G. pour la location-vente du terrain
Travaux à effectuer en partie en régie communale

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale – Service Technique

Synergies

A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.2. : Développer un pôle footballistique dans la Z.A.C.C. de Warneton

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Créer un pôle footballistique central afin de répondre aux besoins des clubs de football et de centraliser les terrains de foot de l'entité.

Les terrains nécessaires ayant été acquis, il reste à passer à la phase « travaux ».

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire (travaux) à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure Permis éventuel à solliciter
Travaux (en régie communale ?)

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.3. : Réaliser la rénovation énergétique du dojo de Comines

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Procéder à la réalisation de travaux de rénovation énergétique du dojo de Comines

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside UREBA éventuel

Démarches/ Procédure Réaliser un inventaire des travaux à réaliser d'un point de vue énergétique
Rechercher des subsides – Budgétiser les travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.4. : Moderniser les infrastructures sportives de quartier

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Adapter et moderniser les différentes infrastructures sportives – telles que les agora space et autres – des différents quartiers de l'entité

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasports éventuel

Démarches/ Procédure Réaliser un inventaire des travaux à réaliser par infrastructure et par quartier (afin de déterminer lesquelles peuvent être conservées pour travaux et lesquelles doivent être remplacées)
Prévoir un calendrier selon les priorités
Budgétiser les travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique
Monsieur Philip VERSCHUERE, Conseiller en Prévention

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.5. : Remplacer l'éclairage des infrastructures sportives extérieures**Objectif stratégique** O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation**Objectif opérationnel** O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs**Description**

Remplacer les éclairages pour les infrastructures extérieures (terrains de football, de tennis, ...) par des éclairages LED

Volet interne / externe Volet externe**Incidence budgétaire** Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasports éventuel**Démarches/ Procédure** Réaliser un inventaire des différentes infrastructures avec éclairages extérieures
Rechercher des subsides – Budgétiser les travaux**Responsable(s) politique(s) du projet** Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions**Agent traitant + back-up** Direction Générale – Service Technique**Synergies** A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.6. : Rénover la piste d'athlétisme du Bizet

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Procéder à la réalisation de travaux de rénovation de la piste d'athlétisme du Bizet (revêtement, drainage et gestion de l'eau, structure, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasports éventuel

Démarches/ Procédure Réaliser un inventaire des travaux à réaliser
Rechercher des subsides – Budgétiser les travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.7. : Étudier la possibilité de construire un second bassin de natation d'apprentissage

Objectif stratégique

O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel

O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Étudier les possibilités de créer un second bassin de natation à la Piscine AquaLys destiné à l'apprentissage

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasport éventuel

Démarches/ Procédure

Étude de faisabilité en collaboration avec l'I.E.G.
Rechercher des subsides – Budgétiser les travaux
Introduction de permis d'urbanisme

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Direction Générale – Service Technique

Synergies

Intercommunale I.E.G.

Projet n°9.2.8. : Étudier la possibilité de créer des terrains de padel

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Étudier les possibilités de créer des terrains de padel notamment en lieu et place des terrains de tennis « obsolètes »

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasport éventuel

Démarches/ Procédure Inventaire des terrains de tennis obsolètes pouvant être reconvertis.
Rechercher des subsides – Budgétiser les travaux
Introduction de permis d'urbanisme éventuel

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique

Synergies

Projet n°9.2.9. : Cartographier et recenser les parcours de balade et de randonnée

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Recenser, de manière complète et cohérente, les différents parcours de ballade et de randonnées et permettre une pratique aisée de la marche à pied.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure Inventaire des différents parcours de promenade
Recherche d'un outil permettant de recenser les différents parcours

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Messieurs Philippe MOUTON et David KYRIAKIDIS, Échevins ayant notamment la Mobilité dans leurs attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Licia MORANDINI

Synergies

Projet n°9.2.10 : Étudier la possibilité de chemins équestres

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Étudier les possibilités de « créer » des chemins équestres (et des parcours éventuels de balades équestres) notamment dans le périmètre d'Houthem/Ten-Brielen qui compte plusieurs écuries.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure Etude des différents chemins pouvant être empruntés par les cavaliers et étude de parcours éventuels

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale
Service Environnement – Service Mobilité

Synergies

Projet n°9.2.11 : Étudier la possibilité d'aménager un terrain de tennis (semi) synthétique

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Étudier la possibilité d'opter pour un terrain (semi) synthétique de tennis afin d'améliorer les conditions de la pratique du tennis et de permettre une meilleure polyvalence.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement
Subside Infrasport éventuel

Démarches/ Procédure Choix du terrain
Etude de faisabilité – recherche de subsides
Travaux (terrassment, drainage, fondation, ...)

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale

Synergies A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Projet n°9.2.12 : Évaluer et revoir l'organisation des évènements sportifs portés par l'A.S.B.L. A.G.I.S.C..

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Repenser les évènements sportifs organisés par l'A.S.B.L. A.G.I.S.C. (marches ADEPS, aquathlons, fête du sport, journée portes ouvertes des arts martiaux, ...) et notamment revoir les publics cibles afin d'y inclure les P.M.R. (handisport).

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure Etude des différents évènements organisés et des différents points d'amélioration

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions

Agent traitant + back-up A.S.B.L. A.G.I.S.C
Service Handicontact

Synergies .

Projet n°9.2.13 : Moderniser l'accès aux infrastructures pour renforcer la sécurité

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Repenser l'accès aux infrastructures sportives afin de renforcer la sécurité des sportifs et de conserver les bâtiments. Cela peut passer par une surveillance électronique, la mise en place de contrôles d'accès, ...

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure Inventaire des différentes infrastructures sportives et réflexion à mener sur les meilleurs outils permettant de renforcer la sécurité
Marché public de services/de fournitures à lancer après rédaction d'un cahier spécial des charges

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions et Monsieur David KYRIAKIDIS, Échevin ayant notamment les Infrastructures sportives dans ses attributions.

Agent traitant + back-up Direction Générale – Service Technique (Services bâtiments et Infrasports).

Synergies . A.S.B.L. A.G.I.S.C

Projet n°9.2.14 : Promouvoir le sport dans les parcs communaux

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.2. : Répondre aux besoins de la population sportive et des clubs sportifs

Description

Repenser la pratique du sport dans les parcs communaux existants (Parcs des Prés de la Lys et du Bizet et futurs (Parcs de la Douve et du Godshuis) et en faire la promotion.

L'idée est notamment de promouvoir des pratiques comme ateliers de yoga, de méditation, ... et de « cadrer » celles-ci.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à évaluer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Sport dans ses attributions

Agent traitant + back-up A.S.B.L. A.G.I.S.C.

Synergies .

Projet n°9.3.1. : Garantir la liberté d'expression artistique, de création, de diffusion et de promotion des œuvres

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

L'objectif est de garantir la liberté d'expression artistique, de création, de diffusion et de promotion des œuvres au niveau communal. Cela implique de :

- soutenir la création dans toutes ses formes
- permettre la diffusion et promotion des œuvres sans restriction arbitraire
- créer un environnement où les artistes peuvent exprimer pleinement leur créativité

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel

Projet n°9.3.2. : Préserver, développer et valoriser les patrimoines et les cultures

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

Renforcer la vitalité culturelle et la cohésion locale en préservant et valorisant le patrimoine et les pratiques culturelles.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel

Projet n°9.3.3. : Faciliter l'accès à tous à la culture et à l'information culturelle sous toutes ses dimensions

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

L'objectif est de garantir que tous les habitants, quels que soient leur âge, leurs capacités ou leur situation sociale, puissent accéder à des événements culturels, des ressources d'information culturelle, des pratiques artistiques et éducatives, ...

.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.3.4. : Encourager la participation active des citoyens à la vie et aux pratiques culturelles

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

La participation citoyenne à la culture consiste à impliquer activement les habitants dans la création, l'organisation et la diffusion des activités culturelles

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.3.5. : Respecter et promouvoir la liberté de chacun de choisir ses appartenances et référents culturels

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

Promouvoir la liberté de choix culturel et favoriser le respect et la reconnaissance de la diversité culturelle sur le territoire.

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.3.6. : Associer les citoyens à l'élaboration, à la mise en œuvre et aux décisions relatives aux politiques et programmes culturels

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

Impliquer les citoyens dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes culturels (création d'espaces de dialogues par exemple)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.3.7. : Stimuler la capacité d'analyse, de débat et d'imagination des publics

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

Les buts de ce projet sont multiples :

- Développer la capacité d'analyse des œuvres et pratiques culturelles
- Encourager le débat et l'échange d'idées
- Stimuler l'imagination et la créativité à travers des pratiques artistiques et culturelles
- Favoriser la participation active et l'engagement citoyen

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.3.8. : Renforcer la capacité d'action et d'engagement des publics dans les dynamiques culturelles

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.3. : Faire de la culture un levier de cohésion sociale

Description

Le projet consiste à stimuler l'initiative citoyenne dans le domaine culturel tout en favorisant une culture inclusive, participative et dynamique

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Incidence budgétaire à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Monsieur Philippe MOUTON, Échevin ayant notamment la Culture dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

A.S.B.L. Centre Culturel
Ecoles, musées, ...

Projet n°9.4.1. : Adapter la stratégie touristique locale au nouveau Code Wallon du Tourisme

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Adaptation de la stratégie touristique locale en matière de développement, de gestion et de promotion touristique selon les prescriptions du nouveau Code Wallon du Tourisme.

Celui-ci dispose des principaux objectifs suivants :

- Mettre en conformité les infrastructures et opérateurs locaux
- Structurer l'offre touristique selon les nouvelles exigences
- Renforcer la qualité et la lisibilité de l'offre
- Intégrer les principes de tourisme durable

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire dans un premier temps mais aides éventuelles à solliciter auprès du CGT (Commissariat Général au Tourisme désormais intitulé Tourisme Wallonie), de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PECA, Culture, Patrimoine), de la Région wallonne (aménagement du territoire, accessibilité), du FEDER, Interreg, Europe créative

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies A.S.B.L. Office du Tourisme, Maison du tourisme, Province du Hainaut, lieux touristiques, ...

Projet n°9.4.2. : Développer des points touristiques en décentralisation

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Instaurer des points touristiques en décentralisation (le point central restant situé à Comines). Ces points touristiques seront situés aux endroits stratégiques de l'entité (notamment aux antennes de Ploegsteert, de Warneton, ...) et permettront aux citoyens et aux visiteurs de recueillir des supports touristiques (brochures, ...) et d'être renvoyés, le cas échéant, vers le point central de Comines

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire dans un premier temps

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies A.S.B.L. Office du Tourisme, Maison du tourisme, Province du Hainaut, lieux touristiques, ...

Projet n°9.4.3. : Créer des outils touristiques répondant aux besoins du secteur**Objectif stratégique** O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation**Objectif opérationnel** O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques**Description**

Création d'outils pertinents pour la promotion touristique (traduction du site internet, carte touristique générale, promotion sur les réseaux sociaux, vidéos, ...)

Volet interne / externe Volet externe**Incidence budgétaire** Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire dans un premier temps**Démarches/ Procédure****Responsable(s) politique(s) du projet** Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions**Agent traitant + back-up** Service Communication
Mesdames Amélie DEMOEN et Licia MORANDINI**Synergies** A.S.B.L. Office du Tourisme, Maison du tourisme, Province du Hainaut, lieux touristiques, ...

Projet n°9.4.4. : Présenter conjointement la saison touristique, avec tous les opérateurs locaux

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Présentation, en présence des opérateurs locaux, des diverses offres touristiques de l'entité (hébergements, HoReCa, clubs sportifs, ...) afin de donner une lecture simple et claire de toutes les offres aux visiteurs.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire dans un premier temps

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies A.S.B.L. Office du Tourisme, Maison du tourisme, Province du Hainaut, lieux touristiques, ...

Projet n°9.4.5. : Créer une aire de camping-cars à Comines

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Création d'une aire de camping-cars afin d'encourager le tourisme tout en se conformer aux évolutions sociétales (utilisation croissante des camping-cars)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts financiers à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure Trouver un terrain susceptible d'accueillir l'aire de camping-cars
Étudier la faisabilité du projet et le budgétiser (subsides ?)
Lancer un marché public de travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Direction Générale
Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies

Projet n°9.4.6. : Développer le tourisme local adapté

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Repenser le tourisme et l'adapter selon différentes composantes : type de visiteurs, territoire, nature, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence en termes d'augmentation budgétaire dans un premier temps

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Licia MORANDINI

Synergies A.S.B.L. Office du Tourisme, Maison du tourisme, Province du Hainaut, lieux touristiques, ...

Projet n°9.4.7. : Étudier les possibilités de reprises des collections de musées privées

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.4. : Développer l'attractivité des lieux touristiques et historiques

Description

Conserver le patrimoine local et protéger les objets à valeur historique notamment (musées du téléphone, de la menuiserie, ...)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à déterminer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Patrimoine
Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies

Projet n°9.5.1. : Pérenniser le petit-déjeuner annuel avec les associations

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.5. : Valoriser le folklore, les festivités et le patrimoine local

Description

Cfr. fiche projet 4.3.1

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence sur le service ordinaire (frais de fonctionnement)

Démarches/ Procédure Rédiger un répertoire des associations et l'actualiser
Invitation à lancer auprès des associations,
Préparer la rencontre

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies A.S.B.L. S.I.D.E.C.

Projet n°9.5.2. : Mettre à jour le cadastre du matériel communal de festivités, le renouveler et l'adapter

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.5. : Valoriser le folklore, les festivités et le patrimoine local

Description

Réaliser un inventaire à jour du matériel communal mis à disposition des associations pour l'organisation de leurs festivités et l'actualiser si nécessaire.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire en cas de renouvellement de matériel

Démarches/ Procédure Réaliser un inventaire du matériel communal
Réaliser un comparatif des diverses demandes de matériel émanant des associations (type de matériel le plus demandé, nombre, ...)
Mener une réflexion sur le renouvellement du matériel et budgétiser celui-ci le cas échéant

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Associatif dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Technique, Service Réception et Gardiens de la Paix

Synergies

Projet n°9.5.3. : Installer 50 panneaux éducatifs et informatifs sur le patrimoine local

Objectif stratégique O.S.9 : Promouvoir les loisirs et l'éducation

Objectif opérationnel O.O.9.5. : Valoriser le folklore, les festivités et le patrimoine local

Description

Installer des panneaux informatifs sur le patrimoine local (monuments historiques, fêtes et traditions locales, art et patrimoine culturels, environnement, ...) afin de faire (re)découvrir les spécificités de l'entité.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Incidence budgétaire à déterminer selon les types de panneaux à installer

Démarches/ Procédure Réaliser une cartographie des différents éléments à mettre en évidence sur l'entité
Rédaction et validation du contenu des panneaux informatifs
Commande, fabrication et installation des panneaux

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment le Tourisme dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI
Service Technique

Synergies

Projet n°10.1.1 : Inventoriser l'ensemble des données des organismes extérieurs flamands et français pour faciliter les contacts

Objectif stratégique O.S.10 : Renforcer le travail en supra-communalité

Objectif opérationnel O.O.10.1 : Poursuivre les partenariats pour notre territoire avec les organismes extérieurs

Description

Centralisation des données de contacts des organismes partenaires afin d'optimiser les collaborations et les synergies transfrontalières.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Relations Publiques dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Synergies

Projet n°10.1.2 : Examiner l'opportunité d'introduire des projets européens (INTERREG)

Objectif stratégique O.S.10 : Renforcer le travail en supra-communalité

Objectif opérationnel O.O.10.1 : Poursuivre les partenariats pour notre territoire avec les organismes extérieurs

Description

Accorder une attention particulière aux différents projets INTERREG afin de renforcer les collaborations et les synergies transfrontalières.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure Effectuer une veille quant aux différents projets INTERREG

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Relations Publiques dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service de la Direction Générale

Synergies

Projet n°10.1.3 : Rassembler dans un groupe de travail « emploi et formation » la Ville, le C.P.A.S., le FOREM et l'ensemble des organes de formation

Objectif stratégique O.S.10 : Renforcer le travail en supra-communalité

Objectif opérationnel O.O.10.1 : Poursuivre les partenariats pour notre territoire avec les organismes extérieurs

Description

Créer un groupe de travail afin de renforcer l'employabilité sur l'entité.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Relations Publiques, l'Emploi et la Formation dans ses attributions et Monsieur Jean-Jacques PIETERS, Échevin ayant notamment l'Emploi et la Formation dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Marie MOITY et Amélie VANDEVYVER, Agence de Développement local

Synergies C.P.A.S., FOREM, ...

Projet n°10.2.1 : Relancer les jumelages accessibles autour de projets concrets

Objectif stratégique

O.S.10 : Renforcer le travail en supra-communalité

Objectif opérationnel

O.O.10.2 : Poursuivre les coopérations avec les villes voisines et jumelles

Description

Redynamisation des jumelages existants et développement de projets concrets et utiles (culture, environnement, jeunesse, économie, etc.)

Volet interne / externe

Volet externe

Incidence budgétaire

Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet

Madame Chantal BERTOUILLE, Échevin ayant notamment les Jumelages dans ses attributions

Agent traitant + back-up

Mesdames Amélie DEMOEN et Litcia MORANDINI

Synergies

Projet n°10.2.2 : Évaluer les synergies actuelles et nouvelles avec chacune de nos communes voisines (françaises et flamandes)

Objectif stratégique O.S.10 : Renforcer le travail en supra-communalité

Objectif opérationnel O.O.10.2 : Poursuivre les coopérations avec les villes voisines et jumelles

Description

La particularité territoriale de Comines-Warneton permet de nombreuses synergies avec plusieurs villes et communes partenaires. Dans un contexte de mutualisation des ressources et de coopération territoriale renforcée, il est pertinent d'identifier, d'évaluer et de développer des synergies concrètes et efficaces.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Coûts à estimer ultérieurement

Démarches/ Procédure Recenser les collaborations existantes et analyser leur efficacité (et les revoir au besoin)
Identifier des opportunités de nouvelles synergies

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment les Relations Publiques dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Amélie DEMOEN et Licia MORANDINI

Synergies Synergies directes avec la France et la Flandre

Projet n°11.1.1. : Évaluer le budget participatif communal

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.1 : Renforcer la participation et l'inclusion citoyenne avant prise de décision

Description

Mesurer l'efficacité, la pertinence et l'impact du budget participatif de la commune.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori (hormis l'inscription des crédits du budget participatif)

Démarches/ Procédure Évaluer les projets réalisés grâce au budget participatif
Revoir, le cas échéant, les modalités de participation

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur David KYRIAKIDIS, Echevin ayant notamment la Démocratie Participative dans ses attributions

Agent traitant + back-up Plan de Cohésion Sociale

Synergies

Projet n°11.1.2. : Formaliser un Conseil des Jeunes, en partenariat avec les instances de jeunesse

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.1 : Renforcer la participation et l'inclusion citoyenne avant prise de décision

Description

Renforcer la participation et l'implication des adolescents par la formalisation d'un Conseil des Jeunes (similaire au Conseil des Enfants)

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure Déterminer les modalités de création du Conseil des Jeunes, lancer un appel à candidature, ...

Responsable(s) politique(s) du projet Madame Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Jeunesse dans ses attributions

Agent traitant + back-up Mesdames Laurie CALLEMEIN, Camille GELOËN et Elise CARDON – Service Jeunesse

Synergies

Projet n°11.2.1. : Évaluer les antennes communales décentralisées et les faire évoluer

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.2 : Décentraliser les services et les rapprocher des citoyens

Description

Faire un diagnostic de la fréquentation des antennes communales décentralisées (Hôtel de Ville de Warneton, Hôtel de Ville de Ploegsteert, ...) et adapter – si nécessaire les horaires et les différents services

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure Faire une évaluation globale de la fréquentation
Établir un plan d'actions

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Administration générale dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Population – Etat Civil

Synergies

Projet n°11.2.2 : Étudier le déploiement d'un guichet mobile (bus administratif) en collaboration avec la police locale

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.2 : Décentraliser les services et les rapprocher des citoyens

Description

Etudier la faisabilité et les modalités – en collaboration avec la police locale – d'intégrer un « guichet mobile »/de partager le « bus mobile de proximité » afin de rapprocher le service public du citoyen.

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure Négociations et discussions avec la police locale
Fixation des modalités dans une convention en bonne et due forme

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment l'Administration générale dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Population – Etat Civil
Direction Générale

Synergies Zone de Police locale

Projet n°11.3.1. : Diffuser des informations accessibles et vulgarisées sur les décisions communales

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.3 : Poursuivre les efforts de transparence démocratique

Description

Rendre les décisions communales plus accessibles et plus compréhensibles tout en remplissant les obligations légales de motivation formelle des actes administratifs

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure Rédiger des contenus vulgarisés des délibérations du Conseil Communal pour une meilleure compréhension

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Communication
Service Juridique

Synergies

Projet n°11.3.2. : Organiser une journée « portes ouvertes » des (nouveaux) bâtiments communaux (rénovés)

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.3 : Poursuivre les efforts de transparence démocratique

Description

Organiser une journée « portes ouvertes » à destination des citoyens afin de faciliter l'accès à leurs (futurs) demandes dans les nouveaux bâtiments

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure Réalisation des travaux à l'Hôtel de Ville de Comines
Organisation d'une journée portes ouvertes à l'issue de la réception définitive des travaux

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Réception

Synergies

Projet n°11.3.3. : Évaluer les nombreux outils de transparence démocratique existants

Objectif stratégique O.S.11 : Consolider la gouvernance locale

Objectif opérationnel O.O.11.3 : Poursuivre les efforts de transparence démocratique

Description

Evaluer les outils de transparence démocratique tels que la publication des décisions communales sur le site internet de la Ville et aux valves, le fonctionnement des commissions consultatives, les modalités des différentes enquêtes publiques, ...

Volet interne / externe Volet externe

Incidence budgétaire Pas d'incidence budgétaire connue à priori

Démarches/ Procédure

Responsable(s) politique(s) du projet Monsieur Alice LEEUWERCK, Bourgmestre ayant notamment la Communication dans ses attributions

Agent traitant + back-up Service Communication

Synergies